

CHARTRES Votre Ville



Bar-Brasserie

Commerce :
L'union fait la force!

Vos services publics durant les travaux



À partir du 8 juillet 2014 et le temps des travaux, les points d'accueil de vos services publics déménagent. En préfiguration du guichet unique de la cité administrative, ils sont regroupés au 32-34, boulevard Chasles, à Chartres. Les services d'accueil concernés* sont :

Ville de Chartres :

- état civil ;
- élections ;
- affaires générales ;
- scolarité : pré-inscriptions, restauration, informations sur les activités périscolaires.

Chartres métropole :

- services de l'Environnement : collecte des déchets et recyclage ;
- Promotion et animation économique de la Maison de l'let de l'emploi (MEE) : informations générales ; guide Orientation, formation et emploi ; accompagnement pour l'emploi et programme Parrainage élus et entreprises ;
- activités périscolaires, relais assistantes maternelles.

Le CCAS de Chartres y garde l'intégralité de ses services :

- services de l'action sociale ;
- petite enfance : établissements d'accueil et relais assistantes maternelles ;
- aide aux seniors, santé et handicap ;
- dispositif d'information et de prévention sur le surendettement sur rdv les troisièmes jeudis après-midis du mois.

Chartres Habitat et habitat durable :

- tous les services au public de Chartres Habitat : information et suivi sur le logement social (location, accession à la propriété) ;
- dispositifs d'aide relatifs au logement ;
- service réclamations ;
- information sur les programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat.

Les standards téléphoniques de ces services restent joignables, mais tous sont désormais également disponibles via le standard général de la Ville :

tél. 02 37 23 40 00.

Pour toute information sur le regroupement ou la réorganisation de ces services d'accueil du public :

standard général,
tél. 02 37 23 40 00,

aux horaires d'ouverture des services : de 9h à 17h du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 le samedi.

Un Guide de la cité administrative et de son chantier est disponible pour consultation à l'accueil de la mairie de Chartres, du 32-34 bd Chasles, de la médiathèque L'Apostrophe, et téléchargeable depuis chartres.fr et chartres-metropole.fr.

* De nouveaux services d'accueil rejoindront ce guichet unique au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



Formidables...

Comme tous les mois, votre magazine va à la rencontre de Chartrains aux destinées remarquables. Qu'il s'agisse d'un archéologue turfiste ou d'un octogénaire passionné de modélisme, tous ont un trait commun : ils vivent leur passion ! Et accessoirement, ils vivent à Chartres... Ce mois-ci, c'est Philippe Héraclès qui s'est livré à l'exercice du portrait. A la tête des Editions du Cherche Midi, ce Chartrain bien connu des cercles littéraires et du monde de l'édition revient sur sa vie à Chartres et une carrière durant laquelle il aura publié 3500 ouvrages !

Des personnalités il y en a à chaque coin de rue à Chartres. Ce sont les 3000 doyens de notre commune qui ont participé au banquet des séniors les 14, 15 et 16 mai derniers et qui sont toute l'histoire de notre cité. Ce sont nos joueurs de hand qui, malheureux de leur défaite lors du dernier match contre l'équipe de Billère, ont tout de même offert un spectacle à la hauteur de leur légendaire ténacité. Ce sont les commerçants, que vous retrouvez sur les nombreux marchés Chartrains, de la place Billard à Beaulieu pour les produits de bouche, et sur la place du cygne pour les fleurs, mais aussi les antiquaires, qui, chaque 3^e dimanche du mois, font leur déballage sous la Halle Billard dès 5h du matin. Ce sont aussi les commerçants du Cœur de Ville, qui ont participé le 6 mai dernier à l'assemblée générale de l'Union des Commerçants Chartrains (UCC) : un tournant pour le commerce de centre ville qui annonce déjà une série de grandes animations, en lien étroit avec le calendrier des grands événements de la Ville. Ce sont aussi les bénévoles de l'association Chartrestivales, qui vous proposent cette année encore, sur 2 mois et demi, une série de 59 concerts et animations dans le cadre des soirées estivales.

Des passionnés...

Oui, tous ces gens sont à Chartres, et nous les en remercions !

Jean-Pierre Gorges
Député-Maire de Chartres

Focus

8

Heureux enfants d'Henri IV !



Commerce

12

UCC : l'Union fait la force !



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

Christine Perrot, Virginie Brette (Présidente de l'UCC) et Christian Gorge (Adjoint au Maire en charge du Commerce) rue des Changes.

Photo : Mathilde Gorges

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 135
JUN 2014

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
MATHILDE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Avis d'enquête publique

L'instruction du permis de construire n°280851300059 déposé par Chartres métropole pour la construction d'un équipement culturel et sport sur le Pôle Gare donne lieu à enquête publique pour concertation.

Cette enquête se tient du mardi 10 juin au samedi 12 juillet 2014 inclus. Un dossier et un registre permettant de prendre connaissance du dossier et de consigner des observations sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Ville – rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

Des permanences y sont également assurées par monsieur Galoyer commissaire enquêteur, les mardi 10 et mercredi 25 juin de 14h à 17h, et le samedi 12 juillet de 9h à 12h.

« Animations

20

C'est parti pour les Estivales !



« Théâtre

48

Théâtre de Chartres : l'incroyable saison 2014-2015 de Jérôme Costeplane



Concertation sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Pôle Gare

Mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité environnementale portant sur le projet de création de la ZAC Pôle Gare

Par délibération en date du 19 mai 2014 et conformément à l'article L.122-1-1 du Code de l'environnement, le Conseil municipal met à disposition du public l'étude d'impact du projet de ZAC Pôle Gare ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale. Ces documents sont librement consultables à l'accueil de l'hôtel de Ville, place des Halles, du mercredi 4 juin au vendredi 20 juin 2014, du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

Toute personne pourra consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de la direction de l'Aménagement de la Ville de Chartres.

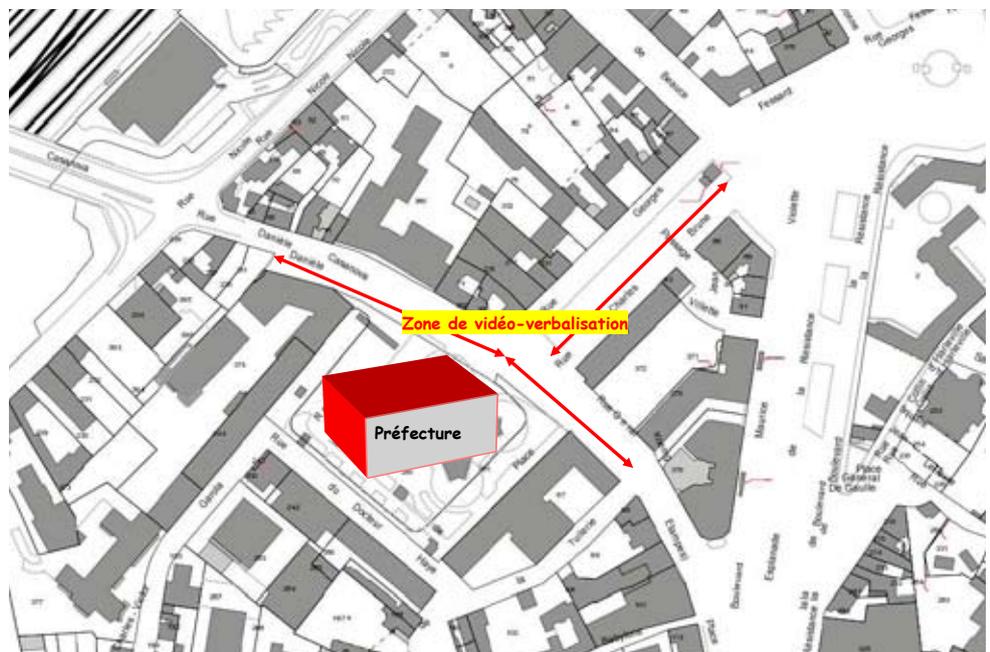
Vidéo-verbalisation



Attention !

Afin de régler les perturbations évidentes liées au stationnement sauvage dans le quartier de la Préfecture, la vidéo-verbalisation sera mise en place dans le secteur en proximité directe de la cité administrative, et ce, dès le 1er juillet. Le stationnement et l'arrêt seront donc interdits dans les rues Daniel Casanova, Général Koenig et Charles Brune.

Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 35€.



Proximité, du nouveau !

Lors du précédent mandat, les élus de la municipalité tenaient une permanence mensuelle dans les treize quartiers de Chartres le premier mardi de chaque mois entre 18 heures et 20 heures. Ces permanences sont supprimées.

En effet, madame Dominique Dutarte, la nouvelle adjointe à la proximité, effectuera à partir du mois de septembre des visites de quartier, à votre rencontre

sur le terrain, accompagnée des élus habitant votre quartier et de membres des services techniques de la Ville. Vous en serez avisés à l'avance par une information dans votre boîte aux lettres.

En cas d'urgence, vous pouvez toujours téléphoner au 02 37 88 44 44.

Si vous souhaitez contacter madame Dutarte, merci de prendre rendez-vous au 02 37 23 40 14 ou au 02 37 23 41 78.



Dominique Dutarte

Rythmes scolaires

Bientôt la décision définitive

Le décret Peillon portant réforme des rythmes scolaires avait été jugé inapplicable par le Conseil Municipal du mois d'avril, à l'issue de plusieurs mois de concertation avec toutes les parties concernées, Direction Académique, directeurs d'école et enseignants, représentants élus des parents d'élèves.

Le Conseil Communautaire, représentant ses 47 communes, avait pris la même décision.

Le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale a publié récemment un décret modifiant le décret Peillon.

A nouveau texte, nouvel examen, nouvelle concertation.

Le Comité des Maires de l'Agglomération se réunit le 2 juin pour adopter une position commune.

Le 4 juin, le Conseil Municipal de Chartres se tient spécialement pour prendre une décision définitive.



Cette rapidité doit d'abord répondre à l'attente des familles et des professionnels de l'éducation. Dans les prochains jours donc, une communication spécifique

sera adressée à toutes les personnes concernées directement. Et le numéro de « *Votre Ville* » du 1^{er} juillet présentera le nouveau dispositif aux Chartrains.

Inscriptions scolaires petites sections et CP

Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

Si vous n'avez pas déjà inscrit votre enfant pour la rentrée scolaire 2014, ne tardez pas davantage ! Inscriptions avant le 27 juin, possibilité de rencontrer les directeurs d'écoles avant la fin de l'année scolaire.

Renseignements auprès du standard général de la Ville de Chartres : 02 37 23 40 00



En septembre, l'école maternelle accueillera la première classe chartraine destinée aux enfants de moins de 3 ans

Heureux enfants d'Henri IV

En septembre prochain, le groupe scolaire Henri IV, sa crèche, son école maternelle et son école élémentaire, engageront leur cinquième rentrée. Retour d'expérience réussie, celle d'une école « normale » dans une architecture d'avant-garde. Visite guidée avec Céline Prier, la directrice de l'école maternelle.

Septembre 2010. Dans le quartier naissant des Petits-Clos, le groupe scolaire Henri IV ouvre ses portes. Il accueille notamment les enfants des écoles maternelles jusque là scolarisés aux Catalpas et à Charlie Chaplin, à Beaulieu. C'est peu dire que l'architecture d'Edouard François surprend tout le monde. A l'intérieur, des murs en béton brut, et des plafonds soutenus par des troncs d'arbre à peine dégrossis. Ce style très écolo déroute. « *C'était le temps où les parents me disaient : « quand-est ce qu'on commence la peinture ? ».* D'autres, plus acides, l'avaient surnommé « *Guantanamo* ». *Aujourd'hui tout cela est terminé : il n'y a plus en maternelle les anciens des Catalpas et de l'autre côté les anciens de Charlie Chaplin. Le temps a passé.* »



Céline Prier



Céline Prier, la directrice des 172 élèves de l'école maternelle, évoque cette première rentrée en souriant de ses yeux bleu lapis-lazuli. Aujourd'hui, poursuit-elle, « *la mayonnaise a pris. On s'est habitué, et même on trouve cela beau. Les anciens font la visite pour les nouveaux.* »

Il est vrai que Céline Prier avait enseigné quatre ans aux Catalpas après trois ans passés à Charlie Chaplin.

« *En construisant le projet Henri IV avec Karine Dorange, l'adjointe à l'enseignement, j'avais demandé que des tableaux numériques soient installés dans toutes les classes maternelles. Dans les autres écoles publiques de Chartres, il y en a seulement à partir du CP. Aujourd'hui, on ne saurait plus s'en passer. Et pourtant on n'y connaissait rien,*

mais on s'est pris par la main. Il arrive même à nos anciens élèves passés dans l'école élémentaire à côté, de donner quelques tuyaux sur le bon clic à leur professeur. Au total c'est parfait, sauf pour écrire. Mais on écrit ailleurs. »

L'autre crainte, c'était la taille de l'école. Une appréhension d'autant plus exprimée à notre époque, où la « petite » école a la cote, dans une ambiance favorable au « *small is beautiful* ».

Pourtant les pédagogues sont revenus depuis longtemps des très (trop) petites écoles comme des très (trop) grandes.

De plus, l'architecte Edouard François a conçu trois ensembles bien séparés. Les deux écoles s'organisent chacune comme une sorte de cloître moderne, autour



d'une grande cour fermée, gage de lumière et tranquillité. L'isolation phonique des classes fonctionne également à merveille. « *Et pourtant le Groupe reste aussi un ensemble. Mon bureau voisine d'ailleurs avec celui de mon collègue de l'école élémentaire, monsieur Lavaine.* »

Non loin de là, les élèves de la grande section commencent leurs mouvements de gymnastique respiratoire avant la séance de chorale. A les voir, on a envie de sourire, mais ils font cela très sérieusement. D'autres, sur les vitres du portail d'entrée, appliquent de grandes plaques sur lesquelles sont collés des morceaux d'écorce d'arbre en longueur. Une rosace dessinée au milieu étonne.

Puis les panneaux se juxtaposent, et la façade de la Cathédrale apparaît. A quelques mètres, c'est saisissant.

« *Nous faisons très attention à ce que nos élèves ne souffrent d'aucun handicap culturel. Dans cette classe, un enfant visitera quatre ou cinq fois la Cathédrale pendant sa scolarité. Nous travaillons aussi avec l'Instrumentarium de Chartres, qui reconstitue les instruments de mu-*

sique médiévaux figurés sur les vitraux du XIII^e siècle. Avant de les faire jouer. »

Céline Prier ouvre alors les portes de la grande bibliothèque, tout près de la salle qui accueille les petits lits pour la sieste. « *Nos livres de loisirs-jeunesse, et il y en a beaucoup, sont choisis avec les spécialistes de la bibliothèque Louis Aragon, à la Madeleine.* »

Les professeurs travaillent classe ouverte, dans une ambiance calme, surtout pour des enfants de cet âge. Un peu plus loin, les toilettes décorées en damiers de couleur présentent un aspect presque ludique tout à fait surprenant. Et en plus, c'est joli.

Et les résultats scolaires ?

« *En maternelle, nous ne sommes pas encore dans les notes et les classements. Mais nos élèves de grande section, lors des deux derniers trimestres de l'année scolaire, travaillent régulièrement avec les élèves du CP voisin. L'école élémentaire à côté affiche des performances satisfaisantes.* » Une preuve s'il en fallait que l'urbanisme peut jouer

un rôle important dans l'égalité de chances.

Des projets pour la prochaine rentrée ?

« *Nous allons ouvrir en septembre une classe spécifique pour les enfants de moins de trois ans. Ce sera la première du genre labellisée à Chartres, même si nous avons toujours accueilli ici les élèves de cet âge. Nous nous préparons à cette nouvelle étape.* »

Les familles concernées et intéressées par l'inscription éventuelle de leurs enfants à Henri IV peuvent évidemment s'adresser à Céline Prier, et voir par eux-mêmes l'ambiance et le cadre excellents dans lesquels vivent les heureux enfants d'Henri IV. On a presque envie de dire : vivement la rentrée !

Ecole maternelle Henri IV
Tél. 02 36 67 31 20

Philippe Héraclès, chartrain, PDG du Cherche Midi Editeur

« j'ai construit ce que je voulais »

A 59 ans, Philippe Héraclès a réalisé son rêve de jeunesse. Ce chartrain, co-fondateur et patron du Cherche Midi Editeur à Paris, conduit son existence à grandes guides. Chaque jour, il goûte le bonheur d'écrire sa vie.



Des livres, encore des livres ! Philippe Héraclès à son bureau du Cherche Midi.

Il collabore à la revue, « *Poésie 1* ». « *A 19 ans, j'avais toujours quinze projets de livre en tête, mais ni le temps, ni toutes les compétences pour les écrire.* »

Le cheminement de la vie oriente sa vision de l'existence.

En 1978, il a 24 ans, franchit le pas et fonde le Cherche Midi Editeur avec Jean Orizet.

Trente-six ans plus tard, il aura publié plus de 3 500 ouvrages. Aujourd'hui, il sort environ 150 nouveautés chaque année. « *Nous sommes une maison d'édition généraliste, chaque livre est donc particulier et exige sens de la découverte, goût du pari et de l'aventure. Il faut à la fois savoir lire et savoir compter, car les trois quarts des livres que je publie perdent de l'argent. Le succès reste difficile à prévoir, même si on se trompe moins, sans doute grâce à notre excellent comité de lecture, une véritable équipe.* »

Il y a quelques années, me racontera l'une de ses collaboratrices, son associé le poète Jean Orizet décide de prendre sa retraite. Philippe Héraclès se retrouve devant un choix radical : soit il vend sa maison d'édition, et les acheteurs ne manquent pas ; soit il acquiert une partie des parts de son ami pour avoir la majorité du capital et pouvoir ainsi continuer l'aventure en toute liberté.

Il en profite pour intéresser tous ses collaborateurs aux résultats de l'entreprise. Ils y retrouveront leur compte il y a sept ans, quand il revendra la maison au numéro un de l'édition en Europe. « *J'en reste un actionnaire symbolique, et le PDG.* » Il fallait pérenniser la marque, et le métier d'éditeur et la passion ne sont pas héréditaires.

© Riol/Le Joujou rouge

« **J**e finissais ma seconde au Lycée de Rechèvres. J'ai apporté à mes parents le document qui m'autorisait à passer en première. Et je leur ai annoncé en même temps que j'arrêtais mes études, que je partais à Paris pour me lancer dans l'écriture et l'édition. J'avais 17 ans. »

Philippe Héraclès parle posément, le regard bleu tranquille et

assuré. Aucune morgue, quand sa réussite de patron du cherche midi éditeur pourrait l'autoriser. Evidemment ses parents tiquent, mais ne s'opposent pas à sa volonté affirmée.

« *Au lycée, je m'ennuyais...* » Tout est dit. A Paris, notre aventurier rame, vend des livres chez un libraire du Quartier Latin.

« *N'exagérons rien, je n'ai pas eu faim, mes parents m'ont toujours soutenu.* »

res. Un peintre ne transmet pas forcément son art à ses enfants. »
 « *C'était comme une nouvelle naissance. Je me retrouvais presque à mes débuts quand j'étais obligé de m'endetter pour investir, quand les fins de mois arrivaient le 15 plutôt que le 30.* »

Il apprécie d'avoir réussi son pari, mais ne se retourne pas, travaille sept jours sur sept. Question de passion, de nécessité aussi. « *Mes auteurs ne travaillent pas aux 35 heures. Et même chez moi à Chartres le week-end, les rendez-vous téléphoniques s'enchaînent avec les auteurs, les éditeurs et les directeurs de collection.* »

Chartres, son havre. Il n'imagine pas vivre ailleurs que dans sa maison. « *Cela fait 40 ans que je prends tôt le train chaque matin, et que je repars tard de Paris chaque soir. Pour moi, deux heures de train sont équivalentes au moins à trois heures de bureau. Je recherche la tranquillité, je sais ceux qui sont bavards ou pas... Je connais bien le train au quotidien. J'ai d'ailleurs édité un livre qui dénonçait les travers de la SNCF, « faillite à grande vitesse »... C'est dire si j'attends la réalisation du Pôle Gare de Chartres. Je l'espère à la mesure de la transformation de la ville, exceptionnelle... »*

Né à Paris, il est arrivé à Chartres à 10 ans. Son père, chypriote grec d'origine, a épousé une demoiselle Minsky, d'une famille « russe blanche » par le grand-père et beauceironne par la grand-mère, la sœur du médecin qui deviendra Maire de Lucé.

Philippe rencontrera aussi sa future femme à Chartres « *Sans mon épouse, je n'aurais pu construire le Cherche Midi comme je l'ai fait.* ». Native d'Illiers-Combray, elle est la fille du Directeur de la maison familiale de St Chéron, Monsieur Gérard Drou récemment disparu, « *un homme exceptionnel.* ». « *Je n'ai jamais imaginé vivre ailleurs qu'à Chartres. J'y ai mes marques nécessaires. Matin et soir, je passe devant la Cathédrale. Elle ouvre et elle ferme ma journée.* » Il y entre parfois, quand la lumière l'invite à admirer les vitraux. Il n'en dit pas plus : l'évidence se passe de



Des livres, toujours des livres ! Philippe Héraclès chez lui à Chartres...

commentaires.

Cette fidélité, cet amour de la règle, se vivent aussi au travail. Il publie toujours de la poésie, son amour de jeunesse. Il se passionne pour les documents, l'histoire et l'humour.

« *La chose la plus précieuse, c'est le temps qu'il vous reste à vivre, non ?* »

Son livre préféré ? Celui qu'il va publier. « *La chose la plus précieuse, c'est le temps qu'il vous reste à vivre, non ?* » L'étincelle allume son regard quand il parle des carnets et du journal inédit de Georges Brassens récemment dénichés et qui vont sortir en octobre prochain. « *Son journal secret, vous vous rendez compte !* »

Et puis il vient de retrouver le dernier collaborateur vivant du Maréchal Pétain, un centenaire qui a fait avoir la Francisque à François Mitterrand. « *Un type étonnant, toujours parfaitement lucide et alerte, malgré les quatre balles qu'il a prises en mai 40 sur le front face aux allemands* »

Ce grand prêtre du papier vit sans ordinateur. L'irruption du numérique ? « *Pas de problème, on s'adapte, le copyright reste la propriété de l'éditeur mais c'est un marché encore très réduit.* »

Retour sur sa vie de famille, ses trois garçons. Philippe Héraclès esquivé. « *Il ne faut quand même pas exagérer. Je travaille énormément, mais je ne vis pas comme ce patron d'une grande entreprise de 200 000 salariés, qui me confessait être obligé de prendre des rendez-vous téléphoniques pour pouvoir parler à ses enfants.* » C'est tout juste s'il évoquera son plaisir de jouer au tennis au Grands Prés, ou de parcourir à moto les petites routes de la Vallée de l'Eure... Il garde ses jardins secrets (comme auteur notamment), pour revenir vite au métier, et confier qu'il a fait jadis transporter à Chartres toute une partie de la bibliothèque de son bureau, aujourd'hui encore restée dans les cartons. « *Seul l'avenir compte...* »

Ce natif du scorpion vit toujours sa passion à fond. « *J'ai construit ce que je voulais. Je ne regrette rien.* »

L'union fait la force !



Lors de l'assemblée Générale de l'Union des Commerçants Chartrains, le 6 mai dernier, une nouvelle recrue a fait ses premiers pas. Chargée de créer les outils nécessaires pour que le commerce chartrain redynamisé fonctionne à l'unisson, Christine Perrot vient compléter l'équipe de Virginie Brette, Présidente de l'UCC. Les objectifs sont forts : entre efficacité et créativité. Rencontre.



Isabelle Mesnard, adjointe au Maire en charge de l'animation, Virginie Brette, présidente de l'UCC, Christian Gorge, adjoint au maire en charge du commerce et Christine Perrot, nouvelle recrue, lors de l'Assemblée générale du 6 mai dernier

Votre Ville : Virginie, peut-on dire que cette assemblée Générale a été une renaissance pour l'Union des Commerçants que vous représentez ?

Virginie Brette : C'est un peu ça. L'assemblée générale s'est très bien passée. Trente cinq commerçants de l'hyper-centre étaient présents. Le bureau a été renouvelé. Nous avons également créé une commission qui rassemble tous les acteurs incontournables, de façon à travailler en cohérence avec les grands événements de la Ville. Au sein de cette commission, on

compte Isabelle Mesnard, adjointe au Maire en charge de l'animation, deux représentants de la direction de l'animation et de l'événementiel de la Ville, l'office de tourisme et cinq commerçants. Nous sommes également en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie avec laquelle nous allons travailler davantage sur la partie expertise, et notamment les enquêtes précieuses de l'observatoire du commerce. Nous allons aussi organiser des petits déjeuners, chaque semaine, pour aller à la rencontre des commerçants et pouvoir mieux appréhender leurs attentes.

Votre Ville : Christine, vous venez d'arriver. Quel va être votre premier cheval de bataille ?

Christine Perrot : Nous avons déjà travaillé sur l'organisation de nocturnes « *HAPPY COMMERCES !* » de 18h à 20h lors des grands événements de la Ville. Le principe étant que les commerces restent ouverts jusqu'à 20h. Tout a été validé lors de l'assemblée générale, pour commencer dès cette année ! L'idée c'est de donner l'impulsion dès aujourd'hui et que les commerçants jouent le jeu. Dans un premier temps,

nous allons capitaliser sur ce qui existe déjà. Cela va nous permettre de mesurer les retours de cette première opération et d'utiliser ces données pour aller plus loin l'année prochaine. Il faut procéder dans l'ordre : d'abord, il faut être ouvert quand les gens sont là. Dans un deuxième temps, nous travaillerons à des animations pour les faire venir.

Nous allons également reconduire la braderie des commerçants en septembre (les 4,5,6 et 7 septembre). La clôture des artisanales et de la saison de Chartres en Lumières (le 12 octobre) sera aussi l'occasion de mettre en place une opération commerciale.

L'opération phare sera bien sûr Noël. Et nous avons suffisamment de temps pour préparer une opération que les Chartrains devraient apprécier...

Votre Ville : Virginie, il y a quelques numéros de cela vous aviez déclaré dans nos pages que votre priorité était de mettre en place un système de carte qui, une fois validée par un commerçant, après un achat, donnerait lieu à une heure de stationnement gratuite au parking Q-Park...

Virginie Brette : Et c'est toujours ma priorité ! Le dispositif de la carte unique à présenter dans tous les commerces est la vraie finalité sur laquelle nous devons encore travailler. En attendant,

nous allons généraliser le système de tickets Q-Park, que chaque commerçant peut acheter à tarif préférentiel et offrir à sa clientèle en « remerciement » d'un achat. Nous sommes déjà une trentaine de commerçants à avoir passé commande (ndlr : le système a depuis été mis en place dans les commerces chartrains).

Nous étions assez mal renseignés sur le sujet, du coup, très peu d'entre nous avons recouru à ce dispositif, qui existe pourtant depuis des années. Ainsi, on fait vraiment passer l'idée d'organisation en commun, à l'image d'un centre commercial, à ciel ouvert. Mais au-delà de ce projet qui me tient vraiment à cœur, nous devons aussi, et avant tout, travailler à la mise en place d'un fichier commun, qui va nous permettre aussi de mieux gérer notre communication vers nos clients et d'être à l'unisson.

Enfin, nous devrions rapidement créer notre site internet sur le modèle « achats-ville » proposé par la CCI. Ce projet a été soumis lors de l'assemblée générale aux commerçants présents et a fait l'unanimité. À terme, nous aurons la possibilité de référencer les produits des commerçants chartrains et proposer l'achat en ligne... en d'autres mots, une « Boutique Chartres » online. Le modèle existe, il est prêt à être utilisé, aujourd'hui il nous faut simplement passer aux abonnements !

Qui est Christine Perrot ?

Christine Perrot a officié pendant 14 ans dans la communication, qu'il s'agisse d'entreprises privées, d'institutions, ou bien de la CCI, son dernier employeur.

Originaire de Chartres, elle dispose d'un réseau large et connaît parfaitement le fonctionnement des institutions, ce qui la rend très réactive aussi bien face aux attentes des commerçants que des différents partenaires avec lesquels elle devra discuter, les entreprises ou les collectivités. Voilà le profil que Virginie Brette recherchait !



Commerce de centre ville

« A Chartres, faire du shopping est un vrai plaisir »

Christian Gorge, adjoint au Maire en charge du commerce, fait un état des lieux du commerce de centre ville. Malgré la crise, nationale, il semble que le modèle chartrain suive une destinée qui lui ressemble bien... Rencontre avec l'élu.

Votre Ville : Christian Gorge, peut-on dire de Chartres que c'est un bon terreau pour le commerce ?

Christian Gorge : Effectivement. A Chartres, le commerce n'est pas un succès, c'est un triomphe ! Nous sommes dans une ville de 40.000 habitants où il ne manque rien : 22 magasins de prêt-à-porter pour femme, 11 pour homme, 5 bijouteries, 5 antiquaires, 20 restaurants, 4 théâtres, 5 boutiques de chaussures, 2 parfumeurs, 2 libraires, 2 photographes, ainsi qu'un grand nombre d'opticiens et de coiffeurs. Pour une ville de 40.000 habitants c'est vraiment exceptionnel.

Le shopping dans Chartres est un plaisir. Dans les supermarchés c'est une obligation.

Nous avons la chance d'avoir un hyper centre magnifique, avec des commerces dynamiques, qui ressemble de plus en plus à un centre culturelle et commercial à ciel ouvert. L'Union des Commerçants Chartrains travaille d'ailleurs en ce sens, avec à la clé un fonctionnement en commun de tous les commerces du Cœur de Ville.

VV : Pourtant les commerces vivent actuellement une période de récession...

CG : Le commerce subit une récession qui est imputable à la crise que traverse notre pays. Et cet état de fait est national. Quand on gagne moins, on ne peut pas dépenser plus ! C'est pour cela que nous avons besoin de produits attractifs,



Christian Gorge

qu'on ne trouve pas ailleurs, pour éviter l'évasion commerciale. La consommation a énormément changé depuis deux ans. Et les commerces doivent aussi s'adapter aux changements de comportement de leur clientèle. A Chartres, le commerce monte en gamme. Aujourd'hui, nous avons des enseignes que les Chartrains allaient avant chercher en région parisienne. Ça aussi, c'est un signe fort de l'attractivité de notre territoire.

VV : Beaucoup se demandent pourquoi les grandes enseignes telles que Zara, H&M ou encore Mango, ne viennent pas s'établir à Chartres...

CG : Nous n'avons pas le foncier capable de recevoir des commerces qui nécessitent des surfaces très importantes. Il faut savoir qu'un magasin comme H&M a

besoin de locaux qui avoisinent les 1000m² pour s'installer... A Chartres, le centre ville piétonnier est fait de petites surfaces, dans lesquelles le commerce s'exerce de façon feutrée. La seule possibilité pour nous d'accueillir un jour une enseigne de cette importance serait de l'intégrer au projet du Pôle Nord-Est, dans le nouveau complexe commercial de l'Iliade, lorsque Carrefour aura déménagé. Là nous disposerons d'espaces plus appropriés. Mais n'oublions pas que ce sont aussi les enseignes qui décident... Mais hormis une ou deux boutiques en roulement, tous les locaux commerciaux du Cœur de Ville sont occupés, y compris le kiosque qui a trouvé un repreneur et qui est ré-ouvert depuis le 26 mai dernier.

Le kiosque ré-ouvert depuis le 26 mai !



Marchés Billard, Cygne, Butte des Charbonniers, Beaulieu

Une tradition préservée

A Chartres, exceptés les lundis et vendredis, chaque jour de la semaine est jour de marché. Qu'il s'agisse de vêtements ou de chaussures, de fleurs, de fruits et légumes, de viande, de poisson frais, de produits locaux ou de produits bio, les marchés Chartrains vous proposent de tout !

C'est une tradition chartraine bien installée : le samedi matin, on se retrouve Place Billard pour y remplir son cabas de produits frais, fruits et légumes, viande ou poisson. Puis on s'arrête Place du Cygne pour y acheter un bouquet de fleurs ou des plantes aromatiques. L'après midi, c'est la Butte des Charbonniers qui ne désemplit pas des chalands en quête de vêtements ou chaussures aux meilleurs prix. Enfin, le dimanche, c'est au marché de Beaulieu que l'on trouve les produits exotiques, les saveurs d'ailleurs.

Au cours des années, ces rendez-vous se sont multipliés tout au long de la semaine.

Christian Gorge, adjoint au Maire en charge du commerce salue la diversité des marchés installés dans la ville et revient sur cette forme de commerce traditionnel dont le cœur est l'humain :

« Bien entendu, la qualité des produits que l'on trouve sur les marchés de la ville est d'un intérêt réel, en particulier au moment où de nombreux commerces de bouche ont choisi de s'installer en périphérie, mais c'est aussi et surtout l'ambiance du marché que nous devons nous attacher à préserver. Loin des grandes surfaces et de la grande distribution, le marché est avant tout un lieu d'échange, de partage, où les Chartrains se retrouvent avec beaucoup de plaisir. »



Marché alimentaire

Place Billard

Mercredi - 9h à 13h

(8 commerçants)

Mercredi - 17h à 20h

(3 commerçants)

Samedi - 8h à 13h

(30 commerçants)



Marché aux fleurs

Place du Cygne

Mardi - de 9h à 19h

(1 commerçant)

Jeudi - de 9h à 19h

(1 commerçant)

Samedi - de 9h à 19h

(6 commerçants)



Marché de confection

Butte des Charbonniers

Samedi - de 9h à 19h

(26 abonnés et 8 volants)



Toutes activités

Marché de Beaulieu

Mercredi - de 9h à 13h

Dimanche - de 9h à 13h

Bientôt sur vos écrans !

La boulangerie chartraine *Au bon croissant – Saint Honoré* a été sélectionnée pour participer à l'émission concours La meilleure boulangerie de France, proposée par la chaîne de télévision M6.



De gauche à droite : Gontran Cherrier : Boulanger animateur Télévision
Ann Ellen Ragot: Responsable de Magasin *Au Bon Croissant de Chartres – Saint-Honoré*
Yann : Boulanger - Erwan : Boulanger
Bruno Cormerais: Meilleur Ouvrier de France Boulanger

Le 1^{er} mai dernier, une équipe de tournage de la *petite chaîne qui monte* a investi le 1, rue du Bois Merrain, chef-lieu de la boulangerie « *Au bon croissant – Saint-Honoré* », à Chartres.

Yann (responsable de la production) et Ann Ellen (responsable de la boutique) ont représenté la boulangerie chartraine accompagnés de leur équipe au complet.

De 7h à 17h, ils se sont livrés à une vraie démonstration pour faire valoir la candidature au concours de la meilleure boulangerie de France avec la visite de l'établissement, de nombreuses prises de vue et finir par la dégustation de deux de leurs spécialités régionales : le Pithiviers et le Mentchikoff, au présentateur Gontran Cherrier et au meilleur ouvrier de France Bruno Cormerais.

On leur souhaite bonne chance !



Opération
« *Baguette en attente* »

La solidarité suspendue fait son chemin

Devenu une véritable institution à Naples, le café « *suspendu* » ou « *en attente* » a débarqué en France l'année dernière. Depuis, l'opération a grandi. Elle arrive aujourd'hui à Chartres à l'initiative des Scouts de France.



Le principe est simple : qu'il s'agisse d'une baguette ou d'un café, on en commande deux, un pour soi, l'autre pour un client nécessiteux. Après le café, d'autres produits sont devenus des emblèmes de solidarité : kebabs, pizzas et même des livres sont partagés sur ce modèle devenu une véritable chaîne de solidarité.

Le nombre de produits « *en suspens* » est affiché sur la vitrine du commerce, à l'attention des personnes pour lesquelles se procurer du pain n'est pas si simple.

A Chartres, l'initiative a été reprise par les Scouts et Guides de France et a été mise en place dans 3 boulangeries chartraines et 1 dépôt de pain.

Vous cherchez une façon de tendre la main aux personnes dans le besoin ? Alors vous aussi, Chartreins, suivez le mouvement !

Les boulangeries où trouver le « pain en attente » :

- 1, place des Halles
- 18, Place des Halles
- 3, rue Noël Ballay

Cyclo²

Changement d'allure pour cet été !



Connaissez-vous le cyclo², ce vélo vert à trois roues qui circule en centre ville de juin à septembre ? Cet été, vous le découvrirez revêtu d'une nouvelle parure blanche, ornée d'inscriptions colorées en différentes langues. Nouveauté : le cyclo² permettra d'obtenir une réponse immédiate sur les animations dans la Ville.

De juin à septembre, la Ville de Chartres met à la disposition des Chartreains et des touristes le cyclo² pour se rendre, gratuitement, d'un point à un autre de la ville haute.

«*Tout en gardant sa mission première de déplacement en cœur de ville, j'ai souhaité développer les fonctions du cyclo². Celui-ci se modernise et*

devient un véritable point d'information ambulant. En effet, le cyclo² bénéficiera d'une formation qui lui permettra de répondre à toute demande sur les événements et les animations programmés dans la ville. Des brochures d'informations seront également mises à la disposition du public», déclare Isabelle Mesnard, adjointe au maire en charge de l'animation de la ville.

Le cyclo², un moyen original de se déplacer pour découvrir la cité et bénéficier de toutes les informations sur les animations ! Alors n'hésitez pas : faites signe au cyclo² pilote et embarquez pour l'aventure !

Une initiative de la Ville de Chartres, en partenariat avec Publimark qui réalise l'habillage du cyclo².

Du mercredi au samedi.

Service gratuit.

Pour plus d'informations :

Mairie de Chartres

service promotion

Tél. 02 37 18 47 50.

Vélos solaires

« Sur la route du Mont Saint-Michel »



Les élèves de la filière STI2D et les étudiants en BTS électrotechnique du lycée Jehan de Beauce à Chartres ont conçu des véhicules électro-solaires dans le cadre de leurs études. La Ville de Chartres et Chartres métropole les ont accompagnés dans leur projet.

«*Nous allons parcourir Chartres-le Mont Saint-Michel, du 6 au 9 juin, en empruntant le parcours de la "Véloscénie". Nous avons conçu un tricycle électro-solaire et une remorque solaire : tricycle couché équipé d'un moteur électrique, d'une batterie et de panneaux solaires*», annonce Sylvain De Coster, enseignant au lycée Jehan de Beauce. «*L'objectif est de montrer au grand public qu'une personne peut se déplacer, sans aucune émission de CO₂, en totale autonomie énergétique*»,

Rendez-vous est donné aux personnes intéressées, le jour du départ, vendredi 6 juin à 8h devant le lycée Jehan de Beauce.

« Chartres Solar Cup 2014 »

L'association «*Electro libre*» du lycée Jehan de Beauce et l'IUT de Chartres organiseront les 28 et 29 juin la 1^{re} édition de la «*Chartres Solar Cup*» sur une piste fermée de 1,6 km, rue Réaumur dans le Jardin d'Entreprises à Chartres. Une course d'endurance de véhicules électro-solaires en trois manches de deux heures. Ouvert au public.

Contact : Sylvain De Coster,
professeur de technologie STI2D,
président de l'association "Electro libre"
lycée Jehan de Beauce
Tel : 02 37 18 78 09 / 06 73 57 31 49.



Expo Photos
Chartres
insolite

Du 20 mai au 20 juin 2014
Boulevard Chasles

Chartres

www.chartres.fr



Du 25 juin au 30 août 2014

Les Soirées Estivales, c'est parti !

Pour la 23^e édition des Soirées Estivales, le Cœur de Ville sera de nouveau investi, pendant deux mois non stop, par des artistes de tous horizons.

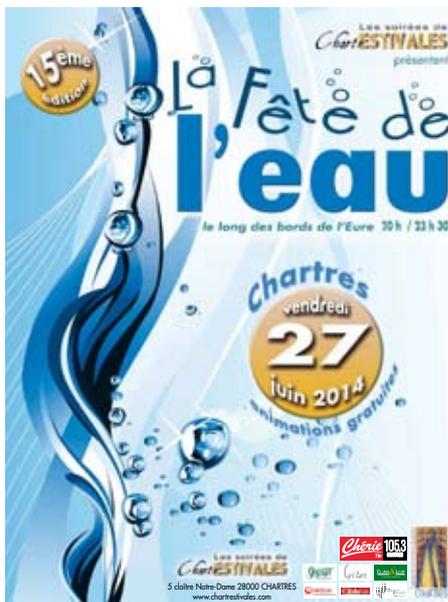
Du mercredi 25 juin au samedi 30 août, ce sont 59 animations, gratuites et ouvertes à tous, qui rythmeront vos soirées, parmi lesquelles la Fête de l'eau, le vendredi 27 juin, le long des bords de l'Eure.

Comme tous les ans, les Soirées Estivales vous feront découvrir une multitude d'artistes d'ici et d'ailleurs ainsi que des spectacles et animations saisissantes.

67 jours, 59 spectacles, 25 genres musicaux, 9 lieux investis 400 artistes, 3 techniciens et 25 bénévoles. Cette année, les Estivales proposent : 2 fanfares en déambulation, 2 représentations d'orchestres symphoniques, 4 concerts de jazz, 10 concerts d'orgue, 6 représentations théâtrales, 5 concerts de musique celtique, 8 concerts de chanson française, 5 spectacles pour enfants, 3 concerts de rock et 1 concert de guitare, etc... Une programmation variée pour tous les goûts et tous les publics ! Voici les premières dates dans le tableau ci-contre.

Programme détaillé de la 23^e édition sur : www.chartrestivales.com
Et sur Facebook : Fête de l'eau et Soirées Estivales de Chartres

Mercredi 25 juin	Portail Nord	Comme si c'était vrai	Théâtre
Jeudi 26 juin	Cathédrale	Associations des grandes orgues	Orgues
Vendredi 27 juin	le long des bords de l'Eure	Fête de l'eau	Animations
Samedi 28 juin matin	Déambulation	Les shows du cuivre	Fanfare
Samedi 28 juin après-midi	Déambulation	Les shows du cuivre	Fanfare
Samedi 28 juin	Portail Nord	Orchestre symphonique	Musique Symphonique
Lundi 30 juin	Portail Nord	Orchestre d'Harmonie	Harmonie
Mardi 1 juillet	Portail Nord	Gauthier Toux	Jazz
Mercredi 2 juillet	Place Billard	Clin d'œil	Enfants
Jeudi 3 juillet	Cathédrale	Associations des grandes orgues	Orgues
Vendredi 4 juillet	Place Marceau	Leo y su Ricasalsa	Salsa





Vendredi 21 juin Rencontre entre la musique et les Chartrains



La 33^e édition de la Fête de la musique célèbre les musiques urbaines .

Toutes les rues du centre ville de Chartres, les places, les boulevards, les quartiers de Beaulieu et de la Madeleine, seront animées le samedi 21 juin.

Venez découvrir la quarantaine de groupes présents que vous pourrez applaudir et accompagner: chanson française, chorale, musique pop, rock, exotique, rap, hip-hop... Il y en aura pour tous les goûts !
En espérant que le soleil soit de la partie !

180 élèves des écoles François Villon et Annie Fournier chanteront le vendredi 20 juin de 15h à 16h, portail nord de la cathédrale.





Coupe du Monde de football



en plein Cœur de Ville !



Le coup d'envoi de la coupe du monde sera donné le 12 juin prochain. Pour l'occasion, et à défaut d'y être, la Ville a décidé d'importer la folle ambiance des stades brésiliens... place Billard, où les trois premiers matches de l'équipe de France seront retransmis en direct sur écran géant 16/9ème. Pour la finale, c'est place des Epars que nous vous donnons rendez-vous. En espérant que nous y soutiendrons l'équipe de France...
Tous à vos maillots !



Le calendrier des matchs :

Dimanche 15 juin
 21h : FRANCE – HONDURAS

Vendredi 20 juin
 21h : FRANCE - SUISSE

Mercredi 25 juin
 22h : FRANCE - EQUATEUR

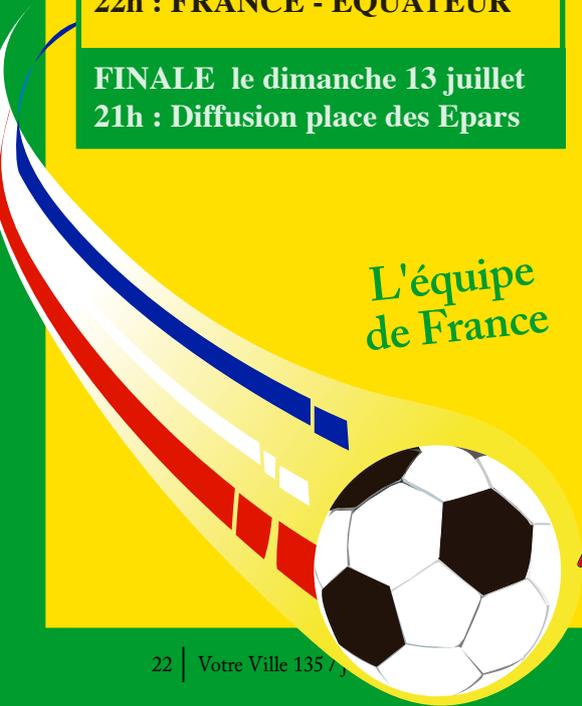
FINALE le dimanche 13 juillet
 21h : Diffusion place des Epars



L'équipe de France

Gardiens : Hugo Lloris, Steve Mandanda, Mickaël Landreau Défenseurs : Laurent Koscielny, Mathieu Debuchy, Bacary Sagna, Mamadou Sakho, Raphaël Varane, Eliaquim Mangala, Patrice Evra, Lucas Digne Milieux : Blaise Matuidi, Paul Pogba, Yohan Cabaye, Rio Mavuba, Moussa Sissoko, Clément Grenier, Mathieu Valbuena Attaquants : Karim Benzema, Franck Ribéry, Olivier Giroud, Antoine Griezmann, Loïc Rémy

 **Sélection au 30 mai**



Pôle Gare

Le temps des concertations, épisode 1

Depuis qu'elle a été initiée, il y a une dizaine d'années, l'opération Pôle Gare progresse au pas des préalables administratifs. Les partenariats se définissent entre les grandes structures concernées, les principes d'aménagement se finalisent, les études préalables s'amorcent. A présent, le Pôle Gare est entré dans un nouveau tempo : celui des concertations réglementaires.



Daniel Guéret

La préparation administrative d'un projet d'urbanisme majeur, comme le Pôle Gare, est un long cheminement. Invisible pour le public, elle n'en constitue pas moins l'épine dorsale du projet. Sans elle et sa théorie de conventions et d'accords, rien ne peut prendre corps. Depuis 2013, cette première phase aboutit : les signatures entre les partenaires s'enchaînent, à l'image d'une chaîne de domino qui a pris sa dynamique.

Signe visible de ce mouvement, le temps des concertations réglementaires est arrivé. Il s'agit de ces procédures de sensibilisation du public qui sont un préalable obligatoire à tout projet d'urbanisme. Par voies d'affichage public, d'insertions dans la presse, de relais sur Internet, de permanences, de réunions publiques... l'information doit circuler. « Nous préparons l'avenir de votre ville, voici de quoi il s'agit, voici comment les choses vont se passer, vous avez voix au chapitre ».

Lors du conseil municipal de mai,

Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, a présenté une actualité importante : pas moins de trois concertations réglementaires ont été engagées.

Projet de ZAC du Pôle Gare : étude d'impact

Aménager 32 hectares en centre ville ne se décide pas à la légère. Un tel programme se conçoit dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté : la fameuse « ZAC ». La ZAC contient en elle toutes les lignes directrices de l'aménagement : quels équipements et types de constructions sont prévus, comment ces constructions et aménagement vont être programmés et financés, comment ils vont interagir avec le patrimoine naturel et construit existant (étude d'impact). Aujourd'hui, les Chartres ont la possibilité de prendre connaissance de cette étude d'impact, mise à leur disposition du 4 au 20 juin.

Permis de construire de la salle de spectacles culturels et sportifs

Le permis de construire a été déposé et a reçu l'avis de toutes les autorités compétentes. L'équipement étant destiné à recevoir plus de 5000 personnes, la procédure administrative veut qu'une étude d'impact du bâtiment soit réalisée et qu'une enquête publique soit ensuite menée. Elle a pour but d'informer le public et de recueillir observations et propositions. Cette enquête se tiendra du 12 juin au 12 juillet.

Réouverture de la ligne TER Chartres-Orléans.

Le Pôle Gare comprend la réouverture des lignes TER Chartres-Orléans et Chartres-Tours. Là encore, le Code de l'urbanisme prévoit qu'un tel projet, du fait de tous les aménagements qu'il suppose, soit soumis à une concertation publique. Le conseil municipal a approuvé les modalités de concertation proposées par RFF : cette concertation se déroulera d'octobre à décembre. D'ores et déjà, les travaux pour le tronçon Chartres-Voves sont déjà engagés pour une ouverture fin 2015.

Toutes les informations et modalités en pages 4 et 5.

Dans une prochaine édition, nous partagerons avec vous les tenants et aboutissants des concertations volontaires : celles qui ne sont pas obligatoires, mais que la Ville de Chartres a choisi de conduire pour que le Pôle Gare réponde au mieux aux attentes de tous.

VILLE DE CHARTRES

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) – Pôle Gare

Mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale portant sur le projet de création de la ZAC Pôle Gare

Par délibération n°14/183 en date du 19 mai 2014 et conformément à l'article L.122-1-1 du code de l'environnement, le Conseil municipal a décidé de mettre à disposition du public l'étude d'impact du projet de ZAC Pôle Gare ainsi que l'avis de l'autorité environnementale. Ces documents seront mis à la disposition du public, à l'accueil de l'hôtel de ville, place des Halles, du mercredi 4 juin au vendredi 20 juin 2014, du lundi au vendredi, de 9 à 17h, ainsi que les samedis, de 9h à 12h30.

Toute personne pourra consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de la Direction de l'aménagement de la Ville de Chartres.

Après cette période, le Conseil municipal délibérera sur le bilan de la mise à disposition de ces documents.

Affichage d'information sur la concertation ZAC Pôle Gare.

Banquet des seniors 2014

Un bon cru !

Les 14, 15 et 16 mai derniers, plus de 3000 personnes se sont déplacées au banquet des seniors organisé à Chartreexpo.

Accueil jazzy, repas raffiné, photos souvenirs, piste de danse, anniversaires fêtés, mise à l'honneur des doyens, tombola, mais aussi spectacle d'une grande qualité « *Un siècle de comédies musicales* » animé par l'orchestre de Thierry Tacinelli, tout était réuni pour faire de ces trois journées un grand moment de fête.

« *C'est avec infiniment de plaisir que je vous accueille ici. Vous êtes encore plus nombreux que l'année dernière* », a souligné Jean-Pierre

Gorges aux côtés d'Elisabeth Fromont, première adjointe. Une fête conviviale annuelle à laquelle participent activement les services de la Ville et du CCAS de Chartres, et cette année, pour la première fois, de Chartres Métropole. Le député-maire a mis à l'honneur les 32 jeunes du lycée Efagrir de Mignières qui ont assuré le service à table. Il a vivement félicité Elisabeth Fromont pour la réussite de cet événement, depuis 2001. « *Grâce au personnel du CCAS qui m'accompagne dans*

cette action », a précisé l'adjointe. « *Avec l'allongement de la durée de la vie, il est de plus en plus fréquent de voir cohabiter cinq générations. Quelle évolution depuis la création des banquets des anciens ! C'est une stimulation supplémentaire pour proposer des services nouveaux, des manifestations toujours plus nombreuses et gratuites à Chartres qui est devenue une ville-refuge pour les personnes âgées* », a déclaré le député-maire.

« *Pour que vieillir reste une chance !* »



30 doyens mis à l'honneur

Georges Bioget, 93 ans, Andrée Brouard, 95 ans, Charlotte Cauchard, 103 ans, Irène Chaboche, 96 ans, Eugénie Cognard, 98 ans, André Condette, 94 ans, Suzanne Cousin, 100 ans, Paule Danet, 100 ans, Pierre Delorme, 91 ans, Bernard Dousset, 93 ans, Pierre Dumus, 93 ans, Paulette Duval, 93 ans, Alphonse Frangeul, 93 ans, Paulette Girard, 94 ans, Roger Kernannec, 94 ans, Abel Lantran, 93 ans, Pierre Lefort, 93 ans, Marcelle Le Goff, 100 ans, André Leminoux, 92 ans, Jean-Marie Le Ninan, 93 ans, Geneviève Levacher, 95 ans, Gilberte Mabieux, 94 ans, Raoul Maudhuit, 96 ans, Pierre Mouleux, 93 ans, Madeleine Nouvellon, 94 ans, Albert Petit, 92 ans, Eugénie Prot, 99 ans, Solange Ungur, 93 ans, Geneviève Valentini, 98 ans, Rocco Vecchio, 91 ans.



*Retour
sur le
Banquet
des seniors*



Vacances d'été dans les Maisons Pour Tous



Maison Pour Tous de Rechèvres / Bel-Air

52 rue Huysmans
Tél. 02 37 23 40 66

Lundi 30 juin

matin : accueil
après-midi : multisports

Mardi 1^{er} juillet

matin : accueil
après-midi : canoë-kayak

Mercredi 2 juillet

matin : accueil
après-midi : multisports

Jeudi 3 juillet

matin : accueil
après-midi : multisports

Vendredi 4 juillet

matin : accueil
après-midi : multisports

Maison Pour Tous des Petits-Clos

Avenue François Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet

Journée : jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong.

Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jehan-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 30 juin

Matin : accueil
Après-midi : piscine et passage du brevet du 50m à l'Odysée

Mardi 1^{er} juillet

Matin : accueil
Après-midi : accueil et 8^e de Finale de la Coupe du Monde en direct

Mercredi 2 juillet

Matin : accueil
Après-midi : piscine et passage du 50m à l'Odysée

Jeudi 3 juillet

Journée : accueil

Vendredi 4 juillet

Matin : accueil
Après-midi : piscine et passage du brevet du 50m à l'Odysée + Quarts de Finale de la Coupe du Monde en direct

Maison Pour Tous des Hauts de Chartres / Saint-Chéron

5 rue des Hauts de Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou. 06 09 31 18 65

Lundi 30 juin

matin : accueil
après-midi : futsal

Mardi 1^{er} juillet

matin : accueil
après-midi : tournoi de poker

Mercredi 2 juillet

matin : patinoire
après-midi : multisports

Jeudi 3 juillet

matin : test piscine
après-midi : squash

Vendredi 4 juillet

Journée : canoë kayak



BIJ Bureau Information Jeunesse

Infos BIJ pour juin

Tu fais quoi pendant les vacances ?

Du 3 au 28 juin, toutes les infos et la documentation concernant les centres de loisirs, les colos, les stages sportifs, les chantiers de jeunes bénévoles, le pass'jeunes, les jobs d'été, les séjours à l'étranger...

Le métier d'animateur radio

Le mercredi 25 juin de 14h30 à 16h30

Le BIJ vous propose de venir découvrir le métier d'animateur radio en partenariat avec la Radio Intensité, Jérôme de la matinale sera présent pour vous initier au métier d'animateur.

Jobs d'été... dernières minutes !

Samedi 28 juin de 13h30 à 16h30

Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
Place de la Cathédrale
Chartres

Tel: 02.37.23.42.32

bij.chartres@ijcentre.fr

www.chartres.fr rubrique "votre mairie"



Le 17 juin à la Maison Pour Tous des petits clos

Forum Emploi et Diversité 2014

La Maison des Entreprises et de l'Emploi de Chartres métropole, la Ville de Chartres, Pôle emploi, la MAJ, l'Espace Insertion chartrain du Conseil général, se sont associés pour organiser, le mardi 17 juin, le forum « *Emploi et Diversité* » au cœur des quartiers de Chartres.



Bouchra Douhabi

Après Beaulieu en 2011, la Madeleine en 2012, Lucé en 2013, il s'agit de la 4^e édition du genre. En 2013, le Forum de Lucé avait débouché sur la signature d'une trentaine de contrats.

« *L'objectif de ces forums est clair : permettre à des entreprises euréliennes sensibles à la diversité et à la recherche de nouvelles compétences de ren-*

contrer des candidats susceptibles de correspondre à leurs attentes », mentionne Bouchra Douhabi, chargée de mission emploi à la Maison des Entreprises et de l'Emploi et référente sur les quartiers de Beaulieu et la Madeleine

Une trentaine d'entreprises est attendue avec leur offres de CDI, CDD ou contrats en alternance, tous secteurs d'activité confondus.

A la Maison Pour Tous des Petits Clos, 2 avenue François Mitterrand à Chartres, le mardi 17 juin de 14h à 17h.

**Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Bouchra Douhabi
Tél. 02 37 91 36 33
bouchra.douhabi@mec-agglo-chartres.fr**

Chartres Horizon football...

réussir par le foot !

Un match pour l'emploi le 6 juin



La Maison des Entreprises et de l'Emploi de Chartres Métropole, Chartres Horizon Football, la Ville de Chartres, Pôle emploi, la MAJ, la Déléguée du Préfet pour les quartiers de l'agglomération Chartraine, ainsi que des entreprises, se sont associés pour organiser un "match pour l'emploi" qui aura lieu le vendredi 6 juin à 18h au Stade James Delarue à Beaulieu.

L'objectif est de faire un mini tournoi de football afin de réunir des cadres d'entreprises et des jeunes de moins de 26 ans dans le but d'échanger sur l'emploi autour du sport, afin de lever les freins et favoriser le dialogue.

Un book avec les CV des jeunes participants sera remis à chaque entreprise à la fin du tournoi.

**Contacts : Maison des Entreprises et de l'Emploi, Bouchra Douhabi
bouchra.douhabi@mec-agglo-chartres.fr
Tél. : 02 37 91 36 33**

**Chartres Horizon Football, Cédric Bouchet
Tél: 06 31 83 36 73 Mail: cedric.bouchet@chartreshorizon-football.com
www.chartreshorizon-football.com**

Préventions canicules

Les bons réflexes !

L'été arrive, pensons dès maintenant à nous protéger lors des périodes de grosses chaleurs



La canicule c'est quoi ?

Une canicule est une vague de chaleur de plusieurs jours, au cours de laquelle la température dépasse 30°C en journée et ne descend pas en dessous de 20°C la nuit.

Il faut être vigilant quand ces trois conditions climatiques sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit la température ne descend pas ou peu.
- Cela dure plusieurs jours.

Précautions à prendre Pour se protéger de la chaleur

- Fermer les volets, les rideaux ou les stores des façades exposées au soleil.
- La nuit, créer des courants d'air dans le logement.
- Si le logement n'est pas adapté, ne pas hésiter à se rendre dans des lieux climatisés.
- Eviter de sortir aux heures chaudes (11h-15h).
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires.
- Eviter les activités physiques (sports, jardinage).

Pour éviter de se déshydrater

- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher.
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau même sans soif.
- Ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Eviter les boissons à forte teneur en caféine ou en sucres.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommer des fruits et des crudités.
- Manger normalement, même sans faim.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie : contactez le Centre Communal d'Action sociale pour actualiser votre situation au 02 37 18 47 00.

Demandes de passeports :

partez à point !



Si vous partez cet été à l'étranger et que vous devez obtenir ou renouveler un passeport, n'attendez pas le dernier moment !

Bon à savoir :

- les demandes se font sur rendez-vous uniquement, avec un planning déjà chargé ;
- le délai entre la demande du passeport et sa délivrance est de cinq semaines ;
- les procédures d'urgences ne sont plus autorisées que pour les raisons graves.

Toutes les infos sur www.vos-demarches.com/ et par téléphone au standard général, tél. 02 37 23 40 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, et le samedi de 9h à 12h).





Association Chartres Handisport et Loisirs (CHL)

Sport et convivialité au programme le 6 juillet !

L'association «CHL» organise deux épreuves sportives distinctes le dimanche 6 juillet à l'école Maurice Carême.

Ces événements sont ouverts à toute personne licenciée ou non, âgée d'au moins 16 ans :

- les Foulées de la CHL : course pendant une heure.
- les 6 heures de la CHL : vélo pendant 6 heures en solo ou en relais par équipe de 2 à 4 personnes.

Les participants se défieront en effectuant le plus de tours possibles sur un parcours de 2,100 kms. L'association Chartres Handisport et Loisirs souhaite attirer sur cette course des compétiteurs et des pratiquants de tous sports et de tous niveaux.

Les déguisements sont autorisés... et récompensés !

Rendez-vous aussi sur facebook où un sac d'hydratation Oxstitis (valeur 160€) est à gagner.

Infos pratiques :

Lieu : école Maurice Carême – allée Maurice Carême à Chartres.

Les foulées de la CHL : tarif 7€/départ 9h30.

Les 6 heures de la CHL : tarif 10€/départ 12h.

Challenge possible : les foulées et les 6 heures de la CHL/tarif 15€.

Chronométrage par puces électroniques.

Lot d'accueil (chaussettes running Thyo). Nombreuses récompenses (lunettes Julbo, sac Oxstitis)...

Animations : jeux gonflables/buvette/stand sarbacane/stand Jeu Pétille.

Inscriptions et informations sur :
lachl.monsite-orange.fr ou
 tél. 02 37 20 99 88 / 06 30 69 00 67
 ou chl28@wanadoo.fr

Rendez-vous Basket fauteuil le 14 juin

Le club Chartres Handisport et Loisirs organise son tournoi de Basket fauteuil Renée et Roger Foreau le samedi 14 juin au gymnase du CRJS, 1 rue Jean Monnet à Chartres, de 8h30 à 18h. Accueil à partir de 8h. Terrains disponibles pour l'échauffement jusqu'à 8h30.

Inscription : 3 euros par personne. Possibilité de déjeuner au self du CRJS à partir de 11h30. La compétition reprendra à 14h.

La remise des récompenses et le pot sont prévus vers 18h30. Le trophée sera remis en jeu par l'équipe de Valenton.

Entrée gratuite. Buvette sur place.

Renseignements :

Chartres Handisport et Loisirs
 136 rue Gaston Couté à Chartres.

Contacts-inscriptions : Romain Dorange-Pauline Guet Portable :
 06 30 69 00 67 Tél.-répondeur :
 02 37 20 99 88.

Email : chl28@wanadoo.fr Site :
www.chartreshandisport28.fr

Le samedi 28 juin

Les foulées de la cathédrale 20^e édition



Nouveauté cette année : le départ des foulées de la cathédrale est prévu devant la médiathèque à 20h30 pour 9,5 km à boucler en basse et haute ville.

Pour sa 20^e édition, l'ASPTT attend de nombreux mordus de la course à pied.

L'association a prévu des animations avec la présence de groupes musicaux. Un tirage au sort aura lieu avec de nombreux et beaux lots à la clé.

Tarifs : 8 euros si inscription avant la course par courrier à l'ASPTT 4 rue Jean Perrin 28300 Mainvilliers, ou 13 euros sur place à partir de 16h dans la cour du collège Jean moulin où seront distribués les dossards à partir de 14h.

Contact tél. 02 37 21 64 62
 ou 06 33 98 31 81.

asptt.chartres@wanadoo.fr
<http://chartres.asptt.com>

Chartres Métropole Handball 28 :

Les yeux dans les "bleu et orange"

Chartres Métropole Handball 28 disputait son dernier match, le 9 mai dernier à Pau, face à l'équipe de Billère, 4^e du championnat. Chartres pouvait encore espérer accéder aux phases finales du championnat de Pro D2. Pour les atteindre, les Chartrains devaient l'emporter, et Mulhouse devait s'incliner contre Vernon. Le scénario fut tout à fait différent. Nous avons suivi les Chartrains tout au long de cette journée forte en émotion.



1 H-3h. Moment de détente pour l'équipe. Après une petite sieste, les Chartrains ont le droit à une collation. Au menu, des barres céréales, des fruits, du riz au lait et du jambon.



2 H-1h30. Les joueurs se préparent. Le kiné de l'équipe, Alain Burgevin, masse l'arrière gauche Robin Molinié.



3 H-1h: Dernières explications de l'entraîneur Pascal Mahé à ses joueurs. «Si nous perdons ce soir et que Mulhouse perd également, vous aurez beaucoup de regrets» leur dit-il.



4 H-30 min. Les Chartrains s'encouragent et se donnent de petites tapes dans le dos pour préparer leurs corps au combat.



5 Samuel Foucault, l'ailier droit, en contre, trompe le gardien béarnais, Memanja Marjanovic.



6 Mi-temps. Les Chartrains mènent au score 12-14. L'entraîneur est satisfait, mais demande aux joueurs de ne pas s'endormir à l'entame de la 2nd période, souvent fatale aux Chartrains.



7 Les Béarnais trouvent de plus en plus de failles dans la défense chartraine. Ils remontent au score, malgré quelques parades du gardien Nebojsa Grahovac.



8 La pression monte pour les Chartrains. Les supporters donnent de la voix. Les Béarnais reprennent l'avantage (25-19).



10 Emeric Paillason harangue ses coéquipiers. Il ne reste que 10 minutes à jouer et Chartres est toujours mené de 6 points.



9 La défense de Billère devient de plus en plus rugueuse. Le CMHB 28 souffre, à l'image de l'arrière gauche et capitaine, Emeric Paillason.



11 Thomas Capella, trouve la faille dans la défense, mais le gardien de Billère veille au grain.



12 Le CMHB 28 entame une remontée spectaculaire. Seul un point sépare les 2 équipes désormais (26-25). Il ne reste qu'une minute de jeu.



13 Le portier bleu et orange, Nebojsa Grahovac est effondré. Le CMHB 28 s'incline une nouvelle fois (27-26). Ils ne participeront pas aux playoffs cette année.

Cette dernière défaite, la 13^e de la saison, ne permet pas aux Chartrains d'atteindre les playoffs. Pour la première fois, ils sont freinés dans leur progression et finissent 8^e du championnat de Pro D2.

Le Comité de pilotage du Monde combattant réactif



Daniel Guéret et les membres du Comité de Pilotage du monde combattant.

Jean-Pierre Gorges souhaitait remettre la Mémoire au cœur des préoccupations municipales en redonnant au mot "*Mémoire*" un sens et une signification.

Travailler aussi sur la transmission de cette "*Mémoire*" aux jeunes générations fait partie des missions confiées à Daniel Guéret.

La première initiative prise par l'élu a été de réactiver sous sa forme première le Comité de pilotage du Monde combattant qui avait présidé à l'élaboration du Chemin de Mémoire et à l'édification du Mémorial AFN.

Daniel Guéret a proposé une méthode de travail à tous les partenaires sur ce sujet. Un inventaire de tous les monuments, de leur état et des travaux éventuels, a été demandé en vue d'établir un

plan quinquennal qui sera défini en septembre.

Daniel Guéret souhaite aussi réduire dans la mesure du possible les commémorations secondaires et se concentrer sur les grandes commémorations afin de tenir compte de la rareté désormais ef-

fective des troupes qui pouvaient être mobilisées.

Mieux vaut faire moins, mais mieux !

La prochaine réunion du Comité de pilotage portera essentiellement sur la préparation des festivités de la Libération de Chartres.



8 mai 2014 - Cérémonie Butte des Charbonniers



8 mai 2014 : Le préfet et le Député-Maire au monument Jean Moulin



40^e anniversaire de la Préparation Militaire Marine. Les joueurs de cornemuse rappellent la formation en Ecosse des commandos Marine de Kieffer



Le Maire remet son insigne à une jeune volontaire



Des marins Butte des Charbonniers : rare !



Exposition sur le 60^e anniversaire de la Fin de la Guerre d'Indochine

Le Président de l'Office fraîchement réélu

Voilà deux années que Jean Godet est à la tête de l'Office de Tourisme de Chartres. Ambitieux, optimiste et passionné, le président voit loin pour sa ville. Portrait d'un homme qui a le goût du défi et qui par-dessus tout, aime Chartres.



Quelles sont vos fonctions ?

Jean Godet : « Ces fonctions sont multiples : bien sûr, présider les réunions du Comité de Direction (le Conseil d'administration), animer les différentes commissions de travail, préparer avec la direction, les budgets. Au-delà, outre les contacts réguliers avec la Municipalité, j'assume, avec le directeur, la représentation de l'OT auprès de l'extérieur et des différentes instances du tourisme (département, région...). Enfin, et c'est primordial pour moi, il est de mon rôle d'impulser auprès des collaborateurs les orientations définies au Comité Directeur et arrêtées avec le directeur, Aurélien Charpille. Avec lui, nous avons fait un gros travail en ce sens. »

Quels ont été les faits marquants de cette présidence ? Sur quoi travaillez-vous pour les mois à venir ?

JG : « Je citerai pêle-mêle le positionnement sur le tourisme numérique, le développement des ateliers et des conférences à la Maison du Saumon (aujourd'hui très fréquentés), le lancement du parfum "by Chartres" Autrica qui fonctionne bien, la mise en place des démarches-qualité pour un meilleur accueil des visiteurs et une plus grande "professionnalis-

tion". C'est ainsi que nous avons obtenu le label "Tourisme-handicap" en 2013 et que nous venons de décrocher la qualification "Qualité-tourisme". Ce travail de fond nous permet d'ambitionner, avant la fin de l'année, le classement de l'Office en 1^{re} catégorie, soit le niveau le plus élevé. Parallèlement, avec les services de la Mairie, nous avons étudié le réaménagement de la façade de la Maison du Saumon afin de l'adapter à l'accueil du public. Les travaux devraient être réalisés en septembre. Enfin, deux nouveaux circuits touristiques, plus courts et plus ludiques, mixant patrimoine et incursion dans les rues commerçantes verront le jour à la fin du mois. »

Comment comptez-vous développer le partenariat avec les différents prestataires chartains ?

JG : « L'exemple du circuit en centre-ville participe de cette démarche. Mais nous avons d'autres outils : le Chartres Pass' qui permet de bénéficier de remises chez les commerçants adhérents, les cartes commerciales qui offrent aux commerçants concernés une publicité auprès de tous les visiteurs entrant dans nos locaux. Ceci dit, je suis persuadé qu'il y a beaucoup de choses à faire avec les commerçants, c'est pourquoi je me réjouis que l'UCC s'organise, se structure, car avec elle nous allons pouvoir développer des synergies communes. »

Comment définiriez-vous le tourisme de demain ?

« C'est un fait, les touristes poussent de moins en moins nos portes au profit de l'utilisation des nouveaux outils numériques, supports que nous avons anticipés et sur lesquels la destination Chartres est bien positionnée. Pour autant, il ne faut pas négliger les personnes qui continuent de venir à nous, aussi, pour une information 24h/24,

nous allons installer une borne tactile accessible de l'extérieur de la Maison du Saumon.

Enfin, augmenter la fréquentation touristique reste un objectif permanent. L'un des axes c'est le tourisme d'affaires. En 2013, nous avons ainsi accueilli plus de 80 séminaires et congrès. Il y a là, au-delà du formidable succès de Chartres en Lumières, une voie de développement à explorer... »

A vos agendas !

Visites thématiques :

- « Chartres, Cité Médiévale »
- les samedis 7, 14 et 21 et 28 juin à 14h30
- « Chartres et l'histoire de son cimetière » (visite théâtralisée pour enfants).
- le samedi 21 juin à 14h30.
- « Chartres en Lumières »
- les samedis à 22h30
- « Chartres en Lumières Privilège »
- les vendredis 6, 20 et 27 juin à 22h
rdv Portail Nord

« Rendez-vous gourmands »

- à la Maison du Saumon
- Ateliers pour enfants ! Session « Petit roulé gourmand »
le mercredi 25 juin à 14h30
En partenariat avec Chérie FM.



- Atelier pour adultes : « Macarons chocolat-pistache » le samedi 7 juin à 14h30 « charlotte aux fruits de saison » le samedi 3 mai.
Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

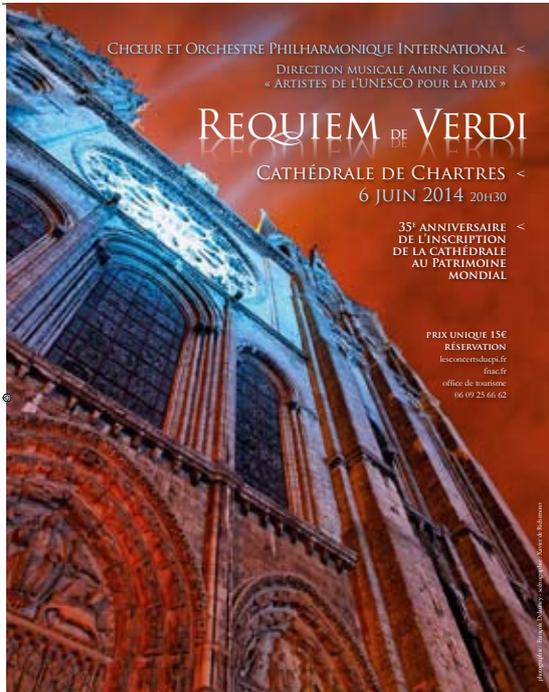


Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », inscription au 02 37 18 26 26 !
www.chartres-tourisme.com

35^e anniversaire du classement de la Cathédrale au patrimoine mondial de l'Unesco

L'Unesco en visite à Chartres

Cette année, les 5 et 6 juin, c'est Chartres qui accueillera l'assemblée générale de l'association des biens français classés au patrimoine mondial de l'Unesco.



A l'occasion de cette assemblée générale, une conférence ouverte au public **se tiendra le vendredi 6 juin, à 14h, au salon Marceau de l'hôtel de ville.**

Au programme : bilan et perspectives. Les intervenants : Patrice Talvel, (ancien architecte en chef des monuments historiques) et Marie-Laure Petit (Architecte des Bâtiments de France) reviendront sur le détail des opérations de rénovations qui ont été menées sur la Cathédrale ces 5 dernières années, mais aussi sur ce qui sera engagé sur l'édifice dans les années à venir. La 2^e partie de la conférence, animée par Dominique Joly, portera sur l'archéologie à Chartres.

Cette assemblée, qui se déroulera dans le cadre du 35^e anniversaire du

classement de la Cathédrale au patrimoine mondial de l'Unesco, est également en lien avec l'exposition de photographies actuellement en place sur le boulevard Chasles.

Enfin, le 6 juin au soir, pour clôturer ces deux journées d'assemblée, l'Orchestre Philharmonique International (en résidence à l'Unesco) jouera son Requiem de Verdi à la Cathédrale. Une représentation ouverte au public.



© Nicolas Bréan



Festival Eur'Ivoire

Du 6 au 8 juin 2014, Chartres accueillera le festival Côte-d'Ivoire organisé par l'association Eur'Ivoire.

Cette dernière travaille à sensibiliser les Chartrains à la connaissance de la culture, de l'économie, du tourisme, et de la gastronomie de la Côte-d'Ivoire. Cette action est menée pour collecter des dons afin de participer au financement de l'hôpital « Mère-Enfant » à Bingerville, soutenue par Madame Dominique Ouattara, Première Dame de Côte-d'Ivoire et Présidente de la fondation « Children of Africa ». Il est important de rappeler que le taux de mortalité infantile et de décès des femmes à la naissance d'un enfant sont très forts dans ce pays. Cette action de soutien est donc essentielle pour aider la Côte-d'Ivoire dans son développement.

Vendredi 6 juin

Rencontres professionnelles entre les entreprises de l'agglomération chartreuse et de la Côte-d'Ivoire.

Du vendredi 6 au dimanche 8 juin

Place des Epars à partir de 10h, découverte de la Côte-d'Ivoire.

Tourisme : destination « Côte-d'Ivoire, la belle ».

Gastronomie : découverte des spécialités ivoiriennes, des plats aux saveurs ensoleillées à déguster à l'heure du déjeuner ou du dîner.

Arts et culture : expositions d'objets d'Art, défilé de mode avec Gilles Touré (styliste ivoirien), prestations d'artistes ivoiriens (DJ, comédiens, danseurs).

Samedi 7 juin

à 21 h : Concert, place des Epars, avec Jack Traboulsi, Reine Pélégie et d'autres grands artistes ivoiriens.

à 23h : Retransmission en direct d'Abidjan sur la place des Epars de l'élection Miss Côte d'Ivoire 2014.

Dimanche 8 juin

11h en la Cathédrale de Chartres : messe en présence du Père Stanislaw Skuza, recteur de la Basilique de Yamoussoukro, et animée par une chorale ivoirienne.

Venez nombreux participer à cet événement exceptionnel !

Renseignements :

Tél. 07 85 77 08 30 ou 07 82 35 38 35
associationeurivoire@gmail.com



Dans les pas des carriers le 29 juin

Pour sa 3^e édition, l'association Berch-Pierres programme le dimanche 29 juin la Berchéroise, une randonnée conviviale entre Chartres et Berchères-les-Pierres, jusqu'à la carrière qui a servi à la construction de la cathédrale de Chartres.

« L'association Berch-Pierre souhaite faire revivre ce qui animait la vie au Moyen Age, entre la cathédrale de Chartres et la carrière de Berchères-les-Pierres, en empruntant le chemin des carriers. Le patrimoine doit retrouver son éclat par rapport à la ferveur exceptionnelle qui animait les bâtisseurs de cette époque en faisant revivre leur mémoire », déclare François Bonny, président de l'association. « En 2013, 170 participants ont emprunté le chemin des carriers ».

Marche de 13 km

Rendez-vous est donné aux randonneurs et marcheurs à la ca-

thédrale de Chartres le dimanche 29 juin à 9h, pour une marche de 13km jusqu'à Berchères-les-Pierres. De nombreuses animations sont programmées dans la carrière, avec la présence d'artisans d'art : sculpteurs, verriers, mosaïstes, forgeron, tailleur de pierre. Une restauration est prévue sur place. Nouveauté cette année : Pierre Coudray, boulanger retraité de Yermenonville qui possède un four à pains ambulant, fera cuire dans la carrière 200 pavés nommés « Le Bercaillon ».

« Grâce aux carrières de Berchères, la cathédrale et bien d'autres monuments et maisons remarquables de

Chartres font l'admiration des touristes », précise Patrick Géroutet, adjoint au maire en charge du rayonnement et du patrimoine.

Les inscriptions à la randonnée auront lieu à partir de 8h30 portail sud de la cathédrale le 29 juin. Le retour vers Chartres sera assuré par un car municipal gratuit à partir de 15h (sur inscription préalable auprès du secrétariat des élus de la Ville de Chartres au 02 37 23 41 78 jusqu'au 20 juin).

Participation à la randonnée : 4 euros. Gratuit jusqu'à 16 ans.



L'archéologie en ville

Alors que les fouilles dans le jardin de l'hôtel Montescot viennent de débiter, le service Archéologie présente une nouvelle animation, « L'archéologie en ville », à l'occasion des journées de l'Archéologie, samedi 7 et dimanche 8 juin, de 14h à 18h à l'hôtel de Ville.



Vue générale des fouilles de la Courtille.
Les vestiges, à plus de 15 m de profondeur, ont nécessité une fouille "en gradins" (2012).



Fouille à l'intérieur de la médiathèque (2006).

Sur la place des Halles, un chantier fictif présentera les différentes étapes d'un chantier de fouille. Les enfants de 8 à 12 ans pourront s'initier au travail de terrain. À partir des fouilles réalisées en 1979-81, l'évolution de la place des Halles sera présentée.

Dans la salle Jehan de Beauce, l'animation « l'archéologie en ville », autour de la maquette de la ville actuelle, retracera l'histoire de Chartres à travers les découvertes archéologiques. Les archéologues présenteront les multiples facettes de l'archéologie urbaine : diagnostic, fouille, surveillance de réseaux, étude du bâti, etc., illustrées par des fouilles récentes. Pour rappel, depuis 2005, le service a conduit plus de 130 opérations sur le territoire chartrain ! Des projections sur la maquette relayeront pendant tout l'été le discours des archéologues.

L'Archéologie en ville : animation vidéo et exposition

Salle de Jehan de Beauce :
Les 7 et 8 juin de 14h à 18h puis du 10 juin au 31 août de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Les objets mystérieux de votre ville, une nouvelle exposition !



Les objets archéologiques se sur-exposent en cœur de ville ! Exposition photographique grand format sur le boulevard Chasles, 19 objets illustrent les découvertes réalisées sur sept sites fouillés entre 2005 et 2013. Fragment ou objet complet, pierre taillée ou métal travaillé, outil ou bijou... ces vestiges étranges et insolites racontent l'histoire de Chartres. Cet événement se double de la présentation de plus de 50 objets exposés à l'Office de tourisme. A vous de jouer pour percer le mystère de ces étranges objets.

Avec le soutien des maisons pour tous, de l'Office de tourisme, de Publimark et de l'Echo républicain.
Lieux : Boulevard Chasles et Office de tourisme, place de la Poissonnerie.

Du 21 juin au 31 août 2014.

Les ateliers d'été pour les juniors (8/11 ans)

Les lundis,
un atelier de 14 h à 17 h :
- "masques du théâtre antique" : le 28 juillet et le 18 août.
- "création d'une fresque à la romaine" : le 21 juillet et les 11 et 25 août.

Les mardis, deux ateliers :
les 8, 15, 22, 29 juillet
et les 12, 19, 26 août.
de 9 h à 12 h : visite commentée de L'Archéologie en ville (exposition - Hôtel de Ville) suivie d'une expérience de fouille (salle pédagogique)
de 14h à 17h : atelier "du tesson à la poterie" - découverte du métier de céramologue : reconstitution de poteries et fabrication selon la technique du colombin.

Les jeudis, deux ateliers :
les 10, 17, 24, 31 juillet
et les 14, 21 et 28 août.
de 9 h à 12 h : **Les Hommes du Néolithique** : pourquoi et comment construire un dolmen ? Exemple des dolmens de Changé et réalisation d'une miniature.
de 14 h à 17 h : visite commentée sur **Les Objets mystérieux de votre ville** (exposition - Office de tourisme) suivie d'une expérience de fouille (salle pédagogique)

Les vendredis,
un atelier de 9 h à 12 h
- **Sur les traces des habitats,** maquette d'une maison mérovingienne : 11, 18, 25 juillet et 1, 22 et 29 août.

A la Maison de l'Archéologie,
35 rue Saint-Michel,
salle pédagogique.
Tarifs et inscriptions :
02 37 23 42 20 ou 23.

Les livres sélectionnés pour le Prix Fulbert

Le point d'orgue du Prix Fulbert de Chartres 2014 aura lieu le samedi 14 juin. Si le temps vous manque pour lire les livres sélectionnés avant de rencontrer les auteurs lauréats, cette présentation rapide vous plonge déjà dans l'époque médiévale.

Le Grand Cœur de *Jean-Christophe Rufin*, membre de l'Académie française et lauréat d'un prix « avec mention spéciale du jury »

Dans la chaleur d'une île grecque, un homme se cache pour échapper à ses poursuivants. Il évoque sa vie hors du commun et tente de démêler l'écheveau de son destin. Fils d'un modeste pelletier, il est devenu l'homme le plus riche de France. Il a permis à Charles VII de terminer la guerre de Cent Ans. Il a changé le regard sur l'Orient. Avec lui, l'Europe est passée du temps des croisades à celui de l'échange. Comme son palais à Bourges, château médiéval d'un côté et palais Renaissance de l'autre, c'est un être à deux faces. Son nom est Jacques Cœur. (Gallimard, 2012)

Sélection adultes 2014

La rebelle : femme médecin au Moyen Âge de *Valeria Montaldi*, *Pygmalion-Flammarion*, 2012

Sous le règne de Saint Louis, Caterina exerce la médecine à Paris, à l'Hôtel-Dieu, malgré l'hostilité de ceux qui l'entourent. Libre, devenue enceinte, elle découvre trop tard que son amant est déjà marié. Elle décide alors d'assumer seule son destin de femme-médecin dans un monde misogyne.

L'énigme de Saint-Olav d'*In-drek Margla*, *Gaia*, 2013

Tallinn, 1409. Sur les hauteurs de la ville, l'Ordre des Têtes-Noires incarne une aristocratie en fin de règne, tandis que la ville basse brasse une population métissée et contrastée. Un haut responsable de l'Ordre des chevaliers teutoniques est retrouvé décapité à la porte du monastère. Le bailli fait appel à son fidèle ami Melchior, l'apothicaire, réputé pour son in-

géniosité pour démêler « *l'énigme de Saint-Olav* ».

Le voile des mensonges : les enquêtes de Crispin le Chevalier déchu de *Jeri Westerton*, *éditions Pygmalion*, 2012.

Londres 1384. Chevalier privé de son titre et de ses droits pour avoir comploté contre le jeune roi Richard II, Crispin Guest vit depuis huit ans d'expédients. Son aptitude à sortir ses concitoyens de situations délicates lui a valu le surnom de Limier. Appelé par un riche marchand de drap qui soupçonne sa femme de le tromper, il accepte à contrecœur la mission déshonorante de lui en apporter la preuve. Très vite, Crispin se retrouve impliqué dans une histoire complexe.

Sélection jeunesse 2014

La Demoiselle sans visage de *Brigitte Copin*, *Gallimard Jeunesse*, 2012.

Au village où Aliette, son frère et ses parents sont arrivés, personne ne sait qu'ils ont un secret. Ici, il y a un château à construire et de la douceur dans l'air. Mais les villageois s'interrogent : ils n'ont jamais vu demoiselle Héloïse, la fille du seigneur, qui vit enfermée dans sa chambre. Parfois, ils disent même qu'elle n'a pas de visage... Serait-elle une sorcière ?

La damoiselle de Levroux : une enquête de frère Hugues d'*Aéline Paulian-Pavageau*, *Nouveau monde*, 2013

Le Berry, 1222. Pendant la nuit, Blanche de Bouges, une jeune orpheline, disparaît du château de Levroux, en l'absence de son tuteur, le seigneur André de Chauvigny. Frère Hugues, jeune moine de 17 ans, connu pour sa sagacité, est aussitôt appelé pour mener

l'enquête. Il décide d'entrer au château en se faisant passer pour le nouveau précepteur de Petit Jean, le fils du seigneur.

L'enfant et la forêt de *Jean-Côme Noguès*, *Pocket jeunesse*, 2011.

Après avoir déniché un faucon en bravant les lois seigneuriales, Martin s'oppose une nouvelle fois au château. On veut l'enfermer dans les cuisines, pour qu'il devienne tournebroche ! Il ne pourra plus parcourir la forêt ou, jeune serf, il vit ses plus beaux moments de liberté. Un jour, une présence mystérieuse se dissimule sous les feuillages et Martin se sent épié... Peut-il se douter qu'une grande aventure commence ? Pour une fois, c'est à lui qu'on va demander de l'aide... Une nouvelle aventure de Martin, le héros du Faucon déniché.

Les ouvrages sont disponibles à la médiathèque de Chartres.

En vue des commémorations de la Grande Guerre, la médiathèque recherche des livres ou publications pour la jeunesse datant de la période 1914-18. Les documents prêtés seront présentés au cours du dernier trimestre 2014 au sein d'une exposition de documents patrimoniaux. Merci de prendre contact avec les bibliothécaires de l'espace Patrimoine au 02 37 23 42 03 avant le 30 juin.



Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr

Le 14 juin à la médiathèque

9^e Prix Fulbert de Chartres



François Habert, président du comité de lecture, Patrick Géroutet, adjoint au maire de Chartres, Bernard Sarry, président des Amis de la médiathèque.

« Chaque année, ce prix couronne un ouvrage grand public concernant le Moyen Âge et un ouvrage pour la jeunesse grâce à la participation active des classes des écoles Maurice de Vlaminck, Saint-Jean et du Grand Jardin », explique Patrick Géroutet, adjoint au maire et président-fondateur du Prix Fulbert de Chartres.

Cette année, les trois nominés de la sélection adulte sont : **La rebelle : femme médecin au Moyen Âge** de Valeria Montaldi, éditions Pygmalion-Flammarion 2012 / **L'énigme de Saint-Olav** d'Indrek Margla, Gaia, 2013 / **Le voile des mensonges** de Jeri Westerton, éditions Pygmalion, 2012.

Pour le prix Fulbert de Chartres jeunesse : **La Demoiselle sans visage** de Brigitte Copin, éditions

Gallimard Jeunesse, 2012 / **La damoiselle de Levroux : une enquête de frère Hugues** d'Adeline Paulian-Pavageau, éditions Nouveau Monde, 2013 / **L'enfant et la forêt** de Jean-Côme Noguès, éditions Pocket jeunesse, 2011.

En plus, à titre exceptionnel cette année, un prix spécial du jury est décerné à Jean-Christophe Rufin pour ses ouvrages récents.

A l'auditorium de la médiathèque l'Apostrophe, le samedi 14 juin, conférence de Jean-Christophe Rufin à 11h suivie d'une dédicace ; à 15h30, remise du prix Fulbert de Chartres en présence des deux lauréats suivie d'une dédicace.

De bonnes lectures pour l'été !

Vient de sortir

La Croix-Rouge française 150 ans d'histoire



Du Chartrain Frédéric Pineau aux Editions Autrement

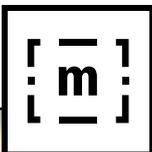
Depuis sa création en 1864, la Croix-Rouge française agit dans l'urgence auprès des populations, en France et à l'étranger. À son actif, de nombreuses missions dans les domaines sanitaires et sociaux.

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française, l'ouvrage de Frédéric Pineau, richement illustré, raconte l'histoire de cette association qui s'est adaptée aux évolutions de la société française et à la marche du monde.

En vente dans les grandes surfaces et à la FNAC.



Frédéric Pineau



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



Masque fontaine, 1927

Verre moulé
Inv. 81.04.8

argentées, décorées au jet de sable. Par cette première approche du verre, il pressent tout le champ des possibles qu'offrira cette matière qu'il fera sienne dans sa carrière de sculpteur. « *Le verre apporte une incontestable pureté de profil et de plénitude de forme. Il donne dans l'unité de sa masse pleine, une sensation optique et unique des trois dimensions. Le verre est une matière sculpturale complète.* »

En 1928 il conçoit pour la chapelle du paquebot « *Île de France* » une œuvre à caractère monumental, un Christ en croix de 2,30 m de haut en verre moulé. Navarre est dès lors consacré « *sculpteur verrier* ». En effet il souffle peu le bloc de pâte verrière, donnant ainsi une épaisseur de mortier. Il s'oriente plus dans une quête de densité, des effets plastiques, des innombrables reflets et effets optiques de la matière. La couleur offre une panoplie de gamme chromatique dans sa recherche très maîtrisée des reliefs.

En sculpteur, il conçoit ses pièces, les modèle, les sculpte à chaud, décore de rubans, pétales, pastilles qu'il incruste dans la matière encore pâteuse.

A partir de 1932, les masques sont exécutés avec un technique très particulière, la majorité sont en effet issus à partir d'une sculpture dont il réalise un moule, le plus souvent en terre réfractaire, moules eux-mêmes affinés, travaillés minutieusement. La paraison de verre n'y est versée qu'à demi refroidie afin d'adhérer parfaitement à la paroi ce qui permet le démoulage des modulations. Autre particularité inventive de l'artiste, il emploie le verre pyrex qui dispose d'une fusibilité courte en raison des fondants im-

portants qui le composent et qui requiert un travail rapide, maîtrisé. La dextérité et le talent de Navarre lui permettent d'exceller dans ce travail d'une matière à la limite extrême de sa plasticité. Cette technique sera également déployée pour des rondes-bosses. En 1938, il réalise un grand vase pour le pavillon de France à l'exposition de New York.

En 1947, il crée 4 figures en bas relief de 1,50 m en verre moulé qui s'insèrent dans une haute paroi de briquettes d'une école de Montrouge. Cette nouvelle conception architecturale et sculptée ouvrira la voie une fois encore à d'autres concepteurs. Il est considéré dès cette époque comme un artiste pionnier de la sculpture du verre. Les années 1950-1960 sont marquées par de nombreuses commandes pour plusieurs établissements à Paris et en province. Il reçoit de nombreux titres.

Ces recherches, quêtes passionnées de la matière, travaux, créations ont permis une voie nouvelle et innovante de la sculpture de verre. Piste que les artistes du monde du verre artistique des années 1980 emprunteront et déploieront dès lors, certains comme S.Libensky, J. Brychtova pour l'école tchèque, reconnaissant l'ascendance de Navarre.

Le musée possède un très important fonds Henri Navarre constitué entre 1971 et 1977.

En 1971 Henri Navarre a émis le souhait de donner « *sa collection de verreries et sculptures de verre en vue de réaliser une section de verrerie permanente au musée de Chartres.* »

Cette volonté s'explique par son attachement au patrimoine religieux et à la notoriété de la cathédrale et de ses verrières. La vocation de la ville lui semblait être à juste titre, celle du verre et du vitrail.

Henri Navarre, (1885-1971)
Elevé dans une famille d'architectes

et décorateurs, Henri Navarre est attiré très jeune par toutes les formes d'expressions artistiques. Il commence par apprendre la sculpture en 1903 et suit des cours d'arts appliqués. Il débute l'apprentissage de l'orfèvrerie et des médailles. De 1906 à 1911 en véritable artisan complet, il travaille dans des ateliers de sculpture décorative, de ciselure, de gravure, pratique la taille de la pierre sur des façades d'immeuble, modèle de grandes figures en terre cuite. En 1912-1913 il édite de nombreuses médailles et plaques de bronze qui illustrent déjà un talent audacieux pour l'époque. Il réalise également de grandes peintures murales.

Dès 1920 il expose des gravures, médailles, aquarelles et dessins. En 1922/23 il participe avec Bourdelle au monument installé à la Pointe de la Grave (détruit en 1944). Ces travaux lui permettent d'affirmer sa conception du rapport de la sculpture à l'architecture. En 1924, il aborde alors le verre, grandes plaques brutes et

Quartier Saint-Pierre

« L'art dans les rues »

L'association du comité Saint-Pierre Porte Morard organise sa 12e édition « l'art dans les rues » le dimanche 22 juin, place de l'église Saint-Pierre à Chartres.



Cette exposition est ouverte à tous les créateurs en arts plastiques, amateurs, professionnels, qu'ils soient peintres, graveurs, dessinateurs, photographes, céramistes etc.

Chacun pourra exposer et vendre ses œuvres.

Cette exposition se déroulera de 9h à 19h.

Inscription impérative au 02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14.

L'installation ne pourra se faire qu'après validation de votre inscription auprès du bureau lors de votre arrivée.

Entrée gratuite pour les visiteurs.

Sandwiches, buvette sur place.



Toutes informations : 02 37 30 20 21 – 06 25 48 53 14
<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Contes au musée des Beaux-Arts



Venez découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Dominique Martinet...

Le collectif Contes et Bricoles va à la rencontre des œuvres de Dominique Martinet au musée des Beaux-Arts de Chartres. Marie-France Duprez, Marie-Christine Loubris et Sophie Pérès convient parents et enfants à un voyage dans la tradition orale. Trois conteuses, trois univers singuliers, trois paroles vivantes qui improvisent, se croisent et s'inventent au musée, offrant à ce lieu chargé d'histoire(s) un éclairage nouveau.

Graves ou légères, les histoires passent de l'ombre à la lumière, faisant écho aux toiles teintées d'onirisme et de légèreté de Dominique Martinet. Laissez-vous guider !

Samedi 5 juillet à 15h30,
 tarifs : 5€ (adultes), 3€ (enfants).
 durée : 45 minutes.

Renseignements-réservations :
 06 68 67 04 39

www.contesetbricoles.com

Jacques Loire

Le verrier chartrain élevé au rang de maître d'art

Jacques Loire a reçu le titre de maître d'art par la ministre de la Culture et de la Communication fin 2013. L'occasion de mettre en avant l'excellence de ses créations et la transmission d'un savoir-faire d'exception.

Huit artisans français, dont Jacques Loire, ont officiellement été nommés maîtres d'art le 15 novembre 2013. Ces artisans rejoignent 115 de leurs confrères.

Le maître verrier s'est longtemps investi en faveur du dispositif des maîtres d'art, participant à sa mise en place en 1994 et dirigeant ensuite le processus de sélection. A 81 ans, Jacques Loire a transmis les rênes de l'entreprise située à Lèves à ses deux fils, mais il continue de dessiner des vitraux. *«J'aime de plus en plus la transparence, le fait de laisser entrer l'extérieur dans l'intérieur»*, confie-t-il. *«Mon père, Gabriel, a fondé l'atelier juste après la guerre. Je suis tombé dedans quand j'étais petit ! Le vitrail est un art qui perdure»*.

«J'ai participé à la mission des métiers d'art dès l'origine aux côtés d'Etienne Vatelot, luthier, et m'y suis beaucoup investi», a déclaré, ému, Jacques Loire lors de la remise du titre. *«Dans la mesure où j'avais transmis mes savoir-faire à mes fils, je n'estimais pas nécessaire de briguer le titre pour moi-même, j'avais le sentiment que je serais plus utile au sein de la mission. A étudier les dossiers qui nous sont soumis chaque année, on découvre*



Jacques Loire dans son atelier à Lèves.

des métiers passionnants». Pour Patrick Gérardet, adjoint au maire en charge du rayonnement et du patrimoine. *«C'est une consécration bien méritée pour un maître verrier de réputation internationale»*.

Transmission des compétences

Outre la reconnaissance et le prestige, l'objectif de ce dispositif reconnu par l'Unesco est de faciliter la transmission des savoir-faire, dont certains sont menacés de disparition. Le titre de maître d'art est décerné à des professionnels expérimentés à condition que ces derniers transmettent leurs compétences à un élève qui compte au minimum cinq années d'expérience.

Le ministère de la Culture versera une somme annuelle de 16 000 € sur trois ans aux huit lauréats, afin d'assurer la formation de l'élève, jusqu'à ce que celui-ci développe son projet professionnel aux côtés du maître d'art ou en fondant sa propre entreprise.

<http://www.loire-vitrail.fr>

Promotion 2013

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) a choisi de récompenser des métiers aussi divers que graveur, (Didier Mutel), graveur de caractères typographiques (Nelly Gable), maître verrier (Jacques Loire), restaurateur du bâti ancien (Denis Mallejac), ou brodeuse au boutis, un travail à l'aiguille originaire de Provence (Francine Nicolle), joaillier-boîtier (Stéphane Bondu), créateur et restaurateur en parasolerie (Michel Heurtault), passementier (Yves Dorget).

Deux autres maîtres d'Art en Eure-et-Loir :

Olivier Cottet : facteur de hautbois à Boutigny-Prouais promotion 2002.

Michel Petit : verrier à Thivars promotion 1996.

La Galerie du Vitrail
Du 14 juin au 14 septembre

Exposition « Les Allégories »

Nicole Marti-Decroos expose au Carrousel du Louvre à Paris en 2006 et 2010, puis dernièrement en Russie pour le salon du « *Savoir-Faire Français* ». En 2014, La Galerie du Vitrail à Chartres lui consacre son exposition estivale en présentant une trentaine d'œuvres.



Fascinée dès son plus jeune âge par les vitraux des églises, Nicole Marti-Decroos dit que « *la rencontre avec un maître verrier qui m'a appris pendant plusieurs années la technique du vitrail, a été le départ d'une passion qui ne m'a jamais quittée* ».

Nicole Marti-Decroos est également passionnée par l'art et notamment la peinture du XX^e siècle. Elle visite de nombreuses expositions de peintures et de sculptures, et approfondit ses connaissances par la lecture d'ouvrages dont sa bibliothèque regorge.

C'est à partir de ces tableaux de maîtres et des verres de couleur que l'artiste puise son inspiration. Son esprit vif et créatif emmagasine et assimile différentes œuvres en fait une synthèse au fil du temps et de son inspiration qui se transforment en vitraux qu'elle appelle *Allégories*.

Ces *Allégories* en vitrail s'apparentent à des sculptures ou à des totems. Les compositions abstraites ou figuratives évoquent souvent la splendeur du corps féminin dans une belle harmonie de couleurs et de lumière.

Elles sont composées d'un assemblage de pièces de verre de formes et de couleurs variées que l'artiste choisit avec soin, tant

pour les couleurs que pour les différentes textures.

Pour Nicole Marti-Decroos « *le verre est un monde fascinant, labyrinthe infini propice au rêve et à la création. Chaque verre a son âme de Lumière et sa partition de couleurs* ». De cette manière, l'artiste les sollicite, les assemble et les fait sonner en une symphonie harmonieuse et colorée.

A La Galerie du Vitrail, 17 Cloître Notre-Dame à Chartres. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h, dimanches et jours fériés de 11h à 19h.

Entrée libre.

Tél. 02 37 36 10 03

www.galerie-du-vitrail.com



Nature des femmes

Cette année, la Ville de Chartres met à l'honneur les femmes et plus exactement deux femmes que tout semble opposer : la dure évanescence d'Angélique et la tendre minéralité de Fanny Ferré.



Collégiale St-André
du 21 juin au 24 août

Fanny Ferré

A l'ombre de la cathédrale, posée entre le ciel et l'eau, la collégiale Saint André reçoit Fanny Ferré. Comme un hommage symbolique à Notre Dame de sous-terre, engendrés par une main de maître dans cette matière «*primordiale*», ses «*Nomades*» larguent les amarres pour un voyage improbable au pays de son imaginaire. Les sculptures s'animent et regroupant bagages et animaux, la «*horde*» tellurique s'élance, sauvage, fière et déterminée vers un ailleurs mystérieux, figée à jamais dans ce mouvement immobile. Spectateurs incrédules de ce départ migratoire, nous ne pouvons que nous interroger sur cette déambulation stupéfiante. Vers quel destin? Pour quelle fuite? Pour quelles raisons impérieuses, ces êtres, soudain, semblent ils se mettre en marche? Au delà de ces questions dont la réponse nous appartient intimement, nous ne pouvons qu'admirer le talent d'une artiste dont l'œuvre puissante est infiniment empreinte d'humanité.

La minéralité de cette œuvre et la simplicité architecturale de la collégiale se font écho pour la valorisation de chacune.

Au delà de la forme, la nature de cette présentation ne manquera pas de guider les esprits vers les considérations philosophiques qu'une telle rencontre engendrera.

Et Chartres, ainsi, se fixera dans vos mémoires.

Prieuré Saint-Vincent
Du 28 juin au 31 août

Angélique

Jamais prénom fut aussi bien porté !

Lorsque j'ai rencontré Angélique, souriante et nimbée de blanc,



légère dans ses vêtements d'Organdi, il fut évident qu'Angélique et son œuvre étaient indissociables.

Sa toile est l'Organdi, son pinceau est l'aiguille, sa source d'inspiration, les symboles de notre temps.

Maniant le paradoxe avec élégance, cette princesse de l'oxymore est une magicienne aux doigts de fée.

La perfection immaculée de ses sculptures matérialisant boîtes de Coca cola cabossées, basKets usagées, têtes de morts, virus et policiers casqués en armes,

questionne et force l'admiration ; Jouant de la transparence de ce matériau virginal, elle délimite l'espace qui les constitue.

Poussant cette recherche de dématérialisation à l'extrême, Angélique présentera au Prieuré Saint-Vincent, ses nouveaux travaux.

Sculptant dans une nouvelle matière, quasi invisible, uniquement animée par les faisceaux qui la soulignent, ses nouvelles œuvres semblent flotter dans l'espace tel un astre dont seule la lumière nous révèle l'existence.

L'intérieur et l'extérieur se rejoignent, le visible et l'invisible se taquinent.

Seul un trait les surligne, léger et essentiel indice de leur existence.

Visite exceptionnelle de l'artiste Goudji



A l'occasion de l'exposition d'été de Fanny Ferré à la Collégiale St André, Goudji, artiste également exposé par la galerie Capazza, nous fera l'honneur de sa présence le samedi 21 juin. Il propose une visite commentée, de 14h30 à 16h30, des objets liturgiques qu'il a réalisés pour la Cathédrale, tels que l'autel ou l'ambon.

Visite ouverte au public.

Musée de l'école de chartres
et d'Eure-et-Loir
Le 21 ou le 22 juin

Passez ou repassez le certificat d'études primaires !



Retrouvez les épreuves, l'ambiance, les thèmes de ce diplôme comme en 1914. Vous revivrez les douze épreuves de l'examen, écrites et orales, sous la houlette de correcteurs et d'examineurs qui ont choisi de vous replonger dans l'époque.

Epreuves écrites et manuelles : rédaction au choix ; dictée ; questions ; écriture ; calcul ; histoire et géographie ; sciences naturelles ; dessin ou couture. Epreuves orales : calcul mental, lecture à haute voix, récitation ou chant. Epreuves facultatives : gymnastique, éducation physique (si vous vous y prêtez, vous gagnerez des points).

Il sera établi un diplôme qui sera remis par les autorités en fin de journée. Des prix viendront récompenser les candidats.

Une préparation est prévue.

Le rendez-vous est fixé à 8h15 au musée de l'école 12 place drouaise à chartres, fin des travaux et de la remise des prix avec le verre de l'amitié vers 18h30. Inscription limite le 15 juin. Contribution aux frais à hauteur de 15 € par candidat.

N'hésitez pas à vous renseigner par mail : museedelecolechartres28@orange.fr, par téléphone 02 37 32 62 13 par voie postale : musée de l'école 12 place drouaise à chartres.

Vous trouverez au musée de l'école quelques ouvrages récents des éditions Larousse qui peuvent accompagner votre préparation. Chaque volume est vendu sur place au prix de 4,99 €.



Exposition d'Yves Lejeune

« *Un parfum de cathédrale* »

Photographe amateur, membre du club « Chartres Objectif » rue Florent d'Illiers, Yves Lejeune voue une véritable passion à la photographie. L'artiste présentera au musée l'Esprit du Parfum, une soixantaine de photos en couleur associant la cathédrale et le parfum. Des photos insolites réalisées en 2011 qui permettent de porter un autre regard sur la cathédrale. « Depuis tout petit, j'ai toujours aimé la photo. C'est l'instant T, mais aussi le souvenir. Je vais souvent à la cathédrale. C'est exceptionnel ! En examinant les vitraux et les sculptures, on y voit beaucoup de fioles de parfum. J'avais envie de faire découvrir au public la cathédrale sous un autre angle ».

Le musée l'Esprit du Parfum accueille des groupes scolaires, touristiques et des individuels. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h, maison canoniale sur le parvis de la cathédrale.

Tarifs : 3, 4 et 6€.

Renseignements
tél. : 06 84 31 59 16.



Conservatoire

Un nouveau cycle d'inscriptions

« ça fait pschitt ! »

Le millésime 2014/2015 est en préparation au conservatoire.

Depuis quelques années, le conservatoire de Chartres pétille comme le champagne dans sa bouteille, et les crus sont à la hauteur des espérances : qualitatifs et quantitatifs !

C'est dire qu'il ne faudra pas trainer pour retirer –et remplir– un dossier d'inscription si vous souhaitez être de la fête. Ceux-ci seront disponibles à l'accueil du conservatoire, ou par internet sur le site www.chartres.fr, à partir du **lundi 30 juin (Attention, date limite de dépôt des dossiers remplis le vendredi 4 juillet)**

Musique, danse classique, danse contemporaine, ateliers de jazz, musique actuelle ou percussion « adulte », chant choral, orchestres, il y a forcément des formules pour tous ceux qui souhaitent pratiquer la musique, enfants ou parents, dans les cursus traditionnels ou de façon amateur. **N'hésitez pas à appeler pour vous renseigner au 02 36 67 30 75**

« L'hymne à la joie »

Le grand cœur du conservatoire recrute :

Sopranos, altos, ténors, basses... vous arrivez sur Chartres ? Vous n'y aviez pas encore pensé ? vous aimez chanter et possédez un joli brin de voix ?... Alors osez !...

Venez nous rejoindre au Grand Chœur.

Cette année 2014/2015 sera entre autres consacré au Requiem de Mozart et au finale de la Neuvième Symphonie de Beethoven « *L'Hymne à la Joie* ».

Si vous souhaitez être de l'aventure, téléphonez pour passer une petite audition au 02 36 67 30 72. Bonheur assuré !

Portes ouvertes

Mercredi 11 juin / 14 h à 19 h
Conservatoire / Entrée Libre / 02 36 67 30 70

Le conservatoire, lieu de rencontre artistique et d'enseignement, est installé dans un ancien cloître construit en 1586 et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1959. Labellisé par le Ministère de la Culture Conservatoire à Rayonnement Départemental, il a pour mission première d'offrir une formation musicale ou chorégraphique aux amateurs comme

aux futurs professionnels.

Cette journée est l'occasion, pour ceux qui souhaitent s'initier au chant, à la musique ou à la danse, de découvrir un établissement moderne et dynamique, loin des traditionnels clichés. Vous pourrez assister à de nombreuses animations : répétitions d'orchestre, cours de chant, présentations chorégraphiques... et rencontrer l'équipe pédagogique.

Big Band du CRD

Vendredi 13 juin / 20h30
Cloître des Cordeliers - CRD
Entrée Libre / 02 36 67 30 70

Distribution : Big Band du conservatoire, Direction Antoine Delaunay.
 Créée en 2000, cette grande formation de Jazz est un lieu convivial de création et de diffusion du répertoire pour grand orchestre. Intégré au cursus du conservatoire, le Big Band de Chartres est aussi un tremplin pour de nouveaux solistes et compositeurs cherchant à élargir leur expérience.

Il s'est produit de nombreuses fois à Chartres : Fête de la Musique, Fête de l'Eau, Fête de la Lumière, Festival de Gospel, Hôtel Départemental, salle Doussineau, Théâtre municipal, Chambre de Commerce et d'Industrie, Festi-

val excentrique... Cet ensemble d'expérience nous promet, une fois encore, une soirée colorée et festive sous la direction de son nouveau chef Antoine Delaunay... A ne pas manquer !

Antoine Delaunay Trio Pop

Judi 19 juin / 20h30
Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI)

Tarifs : 7€ / 5€ - 02 36 67 30 75

Distribution : Antoine Delaunay, piano - Patrick Hoarau, basse électrique et contrebasse - Eric Capitaine, batterie.

Après la sortie de son premier disque enregistré au théâtre de Chartres, le trio propose l'acte II de son travail entre pop et jazz : les mélodies les plus troublantes du rock et de la pop sont distillées dans des atmosphères propres à l'expression jazzistique. À l'inverse, les standards de jazz prennent quelques belles couleurs au contact des rythmes et harmonisations pop. Quelques nouvelles compositions originales viendront sceller l'ensemble !
 Partenariat : Co-Réalisation : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres / Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres.

Association chartraine
de musique de Chambre

Concert au musée des Beaux-Arts le 15 juin



Le 250^e concert de l'association chartraine de musique de chambre est programmé le dimanche 15 juin.

Depuis 50 ans, Madame Gilberte Chassagne, présidente- fondatrice de l'association, s'est dévouée à faire connaître la musique de chambre classique à Chartres.

Ce concert piano et clarinette est donné par deux artistes déjà venus à chartres : Claude-Erik Nandrup pianiste et Eric van Lauwe, clarinetiste.

Le dimanche 15 juin à 18h20 au musée des Beaux-Arts.
Réservations au 01 47 33 40 71.

Théâtre du Seuil



FÊTE DES ATELIERS
au Théâtre du Seuil

**Représentations
du 10 au 14 juin**

Le Théâtre du Seuil présente les travaux d'élèves à la Chapelle Saint Julien.

Les présentations de fin d'année étant très fréquentées, la réservation est conseillée.

Mardi 10 juin : Adultes théâtre «*Théâtre et Couple*» collage de textes – 20h

Mercredi 11 juin : Hip-Hop enfants – 16h15

Mercredi 11 juin : Hip-Hop adultes «*Atelier ouvert*» – 20h

Vendredi 13 juin : Adultes théâtre «*Théâtre et Couple*» collage de textes – 20h

Samedi 14 juin :

Théâtre enfants «*Chansons pas chantées*» V.Malone – 15h30

Théâtre Pré-ados «*Ouasmok ?*» S.Levey – 17h30

Théâtre Ados «*Le pont de pierres et la peau d'images*» D.Danis – 20h

Réservations sur
<http://www.theatreduseuil.com>
Renseignements 02 37 36 89 30

Association Improphile Jazz au Parvis



Vendredi 6 juin
Marc Michel Le Bévillon
Laurent Desmurs
Jean-Jacques Ruhlmann

Samedi 7 juin
«*Adrian Clark*» (trio).

Vendredi 13 juin
Francis Varis, accordéon,
Jean-Philippe Watremez, guitare
Jean-Jacques Ruhlmann, clarinette

Samedi 14 juin

Life's changes
Stephen Binet quartet

Vendredi 20 juin
«*Transmetric*»,
François Verly, piano,
Philippe Botta, sax/flûte,
Antoine Banville, batterie,
percussions

Samedi 21 juin
fête de la musique : Bœuf avec
l'association Improphile.

Vendredi 27 juin
«*JJQ*» David Patrois
Jean-Jacques Ruhlmann
Marc Buronfosse
David Pouradier Duteil
Samedi 28 juin
Gauthier Toux trio.

Concerts à partir de 21h30,
entrée libre.
Plus d'infos : <http://improphile.com>



Théâtre de Chartres

Saison 2014-2015

Jérôme Costeplane : « *Le succès de la saison passée fait toute la richesse de la programmation à venir* »

Pour sa 3^e saison à la tête du Théâtre de Chartres, Jérôme Costeplane monte encore d'un cran et affiche une programmation et des têtes d'affiche à couper le souffle. Réveiller le théâtre ? C'est fait ! Mais Jérôme Costeplane veut aller encore plus loin...



© David Morganti

Jérôme Costeplane

Votre Ville : Jérôme, cette année le Théâtre de Chartres est apparu comme « magnétique »... Quel bilan dressez-vous au sortir de cette 3^e saison culturelle ?

Jérôme Costeplane : C'est un succès historique. Nous venons juste de terminer la saison avec le one man show du Comte de

Bouderbala, qui a affiché complet, comme 80% des spectacles que nous avons proposés cette saison. L'heure est donc au bilan. Un bilan qui nous ravit puisque nous avons doublé notre fréquentation globale, avec cette année 1200 abonnements contre 550 il y a deux ans. Le public chartrain est là, preuve que la programmation que nous

leur avons proposée leur ressemble. C'est à mon sens le vrai pari que doit tenir un théâtre comme le nôtre : répondre aux attentes de nos spectateurs mais aussi leur faire découvrir des choses étonnantes, qui peuvent les toucher, les surprendre. Cette année, cela a fonctionné. Pour la saison à venir, nous allons encore plus loin.

VV : Les Chartrains attendent avec impatience de découvrir la saison 2014-2015, c'est devenu un happening... vous avez notamment commencé à donner une large place aux artistes musicaux, c'est aussi le cas pour la saison 2014-2015 ?

JC : (*Rires*) Les Chartrains ne vont pas être déçus. Comme j'aime à le répéter, et cela se confirme très largement en ce qui nous concerne, le succès d'une saison fait la richesse de la saison à venir. Compte tenu du succès que nous rencontrons cette année, je vous laisse imaginer ce que sera la saison 2014-2015 au Théâtre de Chartres... Nous allons continuer à proposer des choses très différentes. Il faut que chacun puisse se sentir bien dans ce théâtre et

"Il faut que chacun puisse se sentir bien dans ce théâtre"

que tous les goûts puissent s'y retrouver. Nous continuerons donc à proposer du théâtre, de la danse, de la musique. Des spectacles classiques, d'autres d'avant-garde. Pour commencer par la musique, cette année, nous recevrons Grégoire, cet artiste qui a pu se lancer grâce aux internautes et qui a connu un succès fulgurant. Mais aussi Bernard Lavilliers, dont le passage promet de marquer les esprits. Nous aurons également du jazz avec l'immense artiste Liz Mc Comb, qui propose un spectacle dans lequel elle reprend les plus grands standards du blues. La grande nouveauté c'est notre programmation de musique classique puisque nous aurons le plaisir d'accueillir Jean-François Zygel, grand vulgarisateur connu dans la «Boîte à musique» sur France télévision, qui proposera

deux concerts exceptionnels : un autour des grands classiques et l'autre, un tour du monde en 80 minutes de tous les genres musicaux. Deux rendez-vous à ne pas manquer !

VV : On a pu voir jouer la saison passée des artistes comme Thierry Lhermitte ou Michel Bouquet, la programmation théâtre comporte-t-elle cette année encore des grands noms du théâtre français ?

JC : Pour ce qui est du théâtre, la programmation devrait aussi en ravir plus d'un. Après Antigone, programmé la saison précédente, La Comédie Française revient sur nos planches, avec Oblomov, un texte servi par le talentueux Guillaume Gallienne. Molière s'invitera également dans nos murs avec plusieurs pièces dont le Misanthrope joué par Michel Fau et Julie Depardieu. Ceux qui ont aimé le porteur d'histoires seront enchantés du retour d'Alexis Michalik avec son nouveau spectacle Le cercle des illusionnistes, une création largement récompensée et nominée dans 5 catégories en vue de la prochaine cérémonie des Molières. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir le Chartrain Emmanuel Ray et sa compagnie du Théâtre en pièces avec Caligula, qui ouvrira la saison. Le théâtre de divertissement ne sera pas en reste avec notamment Michèle Bernier et Frédéric Diefenthal dans *Je préfère qu'on reste amis*, une pièce de boulevard qui a rencontré un grand succès cette saison à Paris. Cette saison, pour ne citer qu'Anthony Kavanagh, le one man show tiendra aussi une place de choix. La danse sera magnifiquement représentée cette saison puisque nous accueilleront Benjamin Millepied et sa compagnie L.A. Dance Project.

Mais bien sûr, tout ceci n'est qu'une infime partie des trésors



© David Morganti

que vous découvrirez dans notre programme, disponible dès la rentrée.

VV : Vous conseillez aux Chartrains de ne pas tarder à prendre leur abonnement annuel ? On a en mémoire cette longue file d'attente aux portes du théâtre l'an dernier...

JC : Nous avons choisi cette année de mieux encadrer les abonnements, en déployant un personnel plus important, pour limiter l'attente de nos spectateurs. Toutefois, nous souhaitons conserver cette façon de faire qui privilégie nettement les Chartrains alors qu'Internet est surtout utilisé par des personnes extérieures à l'agglomération chartreuse. C'est un impératif que nous nous sommes fixé. Notre public, c'est Chartres. Nous tiendrons cet engagement. Par ailleurs, et pour lancer cette nouvelle saison, nous organisons comme chaque année une soirée de présentation, le 9 septembre à 20h30, avec un concert. Cette soirée est gratuite et ouverte au public.

Théâtre Portail Sud



Poing de vue

*Le nouveau show de Topick
Un grand moment de folie avec
Topick !*

Espionné par Google, dirigé par la publicité, légiféré par les politiques, parqués par le marché immobilier, endoctriné par la TV, bref, l'homme moderne est évalué en permanence.

Que faire ? Se plier, s'évader ou tout casser ?

Avec son physique de porte manteau, sa tête en carambar fondu, Topick va tenter de faire ce qu'il faut pour être comme il faut !

Dans «Poing de Vue», il montre de façon spectaculaire qu'il mérite le respect !

Le saviez-vous?

Topick est Fou, on le sait ! Avec Fou Normal, il a déjà écumé les salles d'humour les plus prestigieuses! Le Point Virgule ou le théâtre Trévise, à Paris. Le festival Grand Rire de Québec, Morges en Suisse ou Tournon en France. Et maintenant, son nouveau spectacle est au Théâtre Portail Sud !

Du 23 mai au 7 juin

Judi 5 juin à 21 h

Vendredi 6 juin à 21 h

Samedi 7 juin à 17 h et 21h

Réservations: 0237 36 33 06 -

www.theatreportailsud.com

Entrée : 15 € / 11 €

L'atelier adolescents animé par Delry Guyon présentera son spectacle «Roméo et Juliette»

le mardi 11 et le mercredi 12 juin à 20 h

L'atelier adultes animé par Michel Crancé présentera son spectacle «Au nom du loup»

le vendredi 20 juin à 21 h et le dimanche 22 juin à 18h

Réservations: 0237 36 33 06 -

www.theatreportailsud.com

Entrée libre.

Sortie «au chapeau»



Comme si c'était vrai

Sous l'égide du Centre International du Vitrail, la compagnie « *Comme Si C'était Vrai* » présente

« Incroyable cathédrale »

Parvis du portail nord de la cathédrale

Les mercredi 25 et dimanche 29 juin à 21h

Dans le cadre des « Estivales de Chartre.

Un spectacle inédit écrit et mis en scène par Patrice Marie, Avec Michelle Boine, Colette Chaves-Palhães, Caroline Davaze, André Collin, Eric Dupuis, Christine Lejay-Wirtz, Marc Lelong, Jean-Pierre Poulalion, Annick Ramsamy, Hugues Rivière.

Costumes : André Collin avec l'atelier de création « La Dame à la Licorne »

Avec la chorale « Y a d'la Voix » dirigée par Jacky Chassagne.

Dix comédiens, plus de 40 costumes, une chorale de 80 chanteurs, «*Incroyable Cathédrale*» fait revivre avec drôlerie les protagonistes de la construction de la cathédrale de Chartres, architecte, maîtres-verriers, sculpteurs, mais aussi les représentants du pouvoir civil et religieux. Une plongée dans le monde du Moyen-Âge au moment de l'éducation de l'un des chefs-d'œuvres architecturaux les plus significatifs.

Théâtre en Pièces

Faire du Théâtre

« Pour faire du théâtre, on doit accueillir la contradiction. C'est la base. Est-ce que la vie y est ou pas ? »

Le théâtre, il faut le goûter avec la langue. Si, dans l'évènement, même la vie est là, pour ceux qui le font et ceux qui le regardent, à ce moment là c'est du théâtre. Seul le vivant doit être pris en compte. Il faut toujours chercher la contradiction. Il faut des expériences audacieuses et exigeantes mais quand on dit ça, il faut aussi le contraire. Le théâtre sain et vivant est un théâtre où va un public qui se bat pour le voir. Accepter les expériences, même si elles échouent, et par ailleurs savoir être dans l'acte du don de soi afin que le public s'empresse de vous goûter. »

D'après Peter Brook.

La fête des ateliers avec la présentation des travaux des différents groupes aura lieu au Théâtre de Poche le 13 juin à partir de 18h30 et le 14 juin

à partir de 13h30. Entrée libre.

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour les ateliers de l'année prochaine.

Atelier théâtre de recherche et de création

Direction artistique : Emmanuel Ray, metteur en scène

La compagnie du Théâtre en Pièces propose des ateliers de théâtre et de création pour différents groupes : enfants (8/11 ans), pré-ados (12/15 ans), ados (15/18 ans) et adultes... Ces ateliers sont dirigés par des comédiens et metteurs en scène professionnels dont Emmanuel Ray, Mélanie Pichot, Antoine Marneur et Fabien Moigny...

La cotisation permet l'adhésion à l'association du Théâtre en Pièces et l'accès aux ateliers de recherche. Elle donne droit à des places gratuites pour les spectacles proposés



au Théâtre de Poche ainsi qu'à l'accès aux répétitions des créations.

Renseignements (horaires, tarifs) et inscriptions : 02 37 33 02 10 - theatre-en-pieces@wanadoo.fr / www.tep28.com

Les Prêchi-Prêcha

Une nouvelle troupe de théâtre à Chartres

Les Prêchi-Prêcha, troupe amateur fondée à Paris en 2010, a grandi à la suite du succès de ses représentations du célèbre vaudeville J'y suis, J'y reste ! de Vincy et Valmy, jouées à guichet fermé pendant plus d'un an. Ils débarquent à Chartres !

La compagnie a créé en 2012 L'Ile des Nouveaux Esclaves, une comédie très « 2022 » écrite par l'une des jeunes membres de la troupe, dont le succès à Paris, deux saisons d'affilée et pour une vingtaine de représentations, ne se dément pas. Alix Martial, qui a participé à la création des Prêchi-Prêcha, décide de lancer l'aventure à Chartres. Aidée de Bérengère Faussurier, une amie passionnée de théâtre, elle lance un casting, afin de mettre en scène L'Ile des Nouveaux Esclaves. A découvrir une équipe to-

nique et pétillante d'une dizaine de comédiens de l'agglomération chartreuse, âgés de 26 à 32 ans, débutants et confirmés !

L'Ile des Nouveaux Esclaves

Une comédie satirique 100 % déjantée et ultra actuelle !

Maîtres et esclaves en 2022 ...

Un Président « anormal » qui décide d'inverser les rôles entre riches et défavorisés... ?

Si l'élite se croit à l'abri des nouvelles lois et tente de préserver ses

habitudes et privilèges, les petits au contraire placent tous leurs espoirs en ce candidat peu habituel pour réaliser leurs rêves. ...

Prochaines représentations :

Vendredi 27 juin à 20h30 à Gasville-Oisème au théâtre Le Petit Larris - 2 Grande rue - Réservations : 02 37 32 63 60.

Samedi 8 à 20h30 et dimanche 9 novembre à 17h à l'Espace Dousineau, forum de la Madeleine à Chartres.

Information et réservations : contact@prechiprecha.com



Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



Ensemble Grimbart

L'ensemble Grimbart Barré à la rencontre des scolaires

Mardi 24 juin Deux séances : 13h30 et 14h30

Présenter une famille atypique de jeunes musiciens est assez unique, chacun a développé autour de la musique un professionnalisme qui force l'admiration (interprétation, enseignement, composition...).

Pour ce premier rendez-vous de la saison, c'est une sensibilisation en direction des scolaires qui a pour but de dépoussiérer la « grande musique » de façon très vivante et pédagogique. **Réservations pour les classes 02 37 23 41 42 ou 02 37 23 41 44 (répondeur) (entrée libre sur réservation.)**

Scène de famille

Après plusieurs répétitions autour de douze chansons françaises à la salle Doussineau, voici le temps des représentations publiques hors les murs de la chorale éphémère « Scène de Famille » dirigée par Sébastien Bouvet et accompagnée par les jeunes musiciens de la classe de Patrick Hoarau. **Deux rendez-vous pour la fête de la musique : samedi 21 juin au Conservatoire à 19h et au Portail Nord de la Cathédrale à 21h45 et pour la Fête du quartier de la Madeleine samedi 28 juin à 17h30.**

Au bonheur des ateliers de théâtre, de musique et de danse

La ville de Chartres soutient les compagnies de Théâtre, les associations culturelles et les projets des écoles. Dans ce cadre, la salle Doussineau est mise à disposition pour la présentation des ateliers et des spectacles de fin d'année.

Après le succès *du théâtre du Labyrinthe* et son spectacle *Un « Pépin dans la paille »* dont la dernière représentation a ouvert le mois de juin, place au *Divan Théâtre*. **Mercredi 16 avril à 20h30**

Cette compagnie dirigée par Ivan Challey a pour objectif une approche décomplexée et dynamique du théâtre.

La présentation des Ateliers du DivanThéâtre aura lieu **samedi 7 juin à 15h30 et à 20h30**.
Réservation : 06 63 81 00 09

Spectacle de danse orientale avec *Aida* **dimanche 8 juin à 15h et 20h**.

Spectacle de danse jazz avec *Anne-Laure* **mercredi 25 juin à 20h30**.
Réservations : association Forum Tél : 02 34 88 45 04

La chorale de l'Ecole Henri Farman se produit pour les parents d'élèves **samedi 14 juin**

Le conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres sera aussi l'invité de la salle, il propose une comédie musicale « *Le Roi Lion* » dirigée par *Patrick Hoarau* **vendredi 20 juin à 19h** ainsi que l'Orchestre Symphonique des Jeunes pour la fête de la musique. **Renseignements : 02 37 84 04 75**

Le trio vocal des Melodivines prévu le 14 juin est reporté à la saison prochaine.



Scène de famille



En juin

Le programme de Ciné-Clap

À la médiathèque
l'Apostrophe :

Mardi 10 juin à 20h30

Convoi de femmes



William Wellman (Etats-Unis, 1952, 1h58, vostf) avec Robert Taylor

En 1850, dans l'ouest américain, le grand propriétaire terrien Roy Whitman recherche des femmes pour travailler dans son exploitation agricole, essentiellement composée d'hommes. Les 150 candidates retenues entament alors la traversée périlleuse des Etats-Unis.

Western atypique, *Convoi de femmes est un chef d'œuvre.*

Au cinéma **Les Enfants du Paradis :**

Du 2 au 5 juin

14^e Festival Ciné-Clap

Le festival Ciné-Clap, ce sont 4 jours de projection de films mettant en scène l'enfance et l'adolescence, de films « jeune public », et des films réalisés par des jeunes en situation scolaire de la maternelle à l'université.

Le festival, c'est également des ateliers de pratique artistique, une master-class, un ciné-concert, une web-radio, etc.

Soirée d'ouverture :

ciné-concert : films burlesques (Charlot, Buster Keaton, Max Linder) avec deux musiciens de jazz (Laurent Marode et Fabien

Mary). Le 2 juin à 20h.

Films d'auteurs ::

Peau d'âne, de Jacques Demy : présentation de Thierry Méranger (Les Cahiers du cinéma) - 3 juin, 17h (avant-première de la sortie du film en copie restaurée)

Jack et la mécanique du cœur, de Stéphane Berla et Mathias Malzieu : en présence du réalisateur Stéphane Berla - 3 juin, 20h15

Le Géant égoïste, de Clio Barnard : présentation de Philippe Pilard, président de l'Agence du court métrage, spécialiste du cinéma britannique - 4 juin, 17h

La Belle vie, de Jean Denizot : en présence du réalisateur - 4 juin 20h15

La Cour de Babel, de Julie Bertuccelli : en présence de la réalisatrice - 5 juin 9h30

Films « jeune public » :

Hugo Cabret, de Martin Scorsese, VF - 4 juin 14h

Le Piano magique, film d'animation - 4 juin 9h15

Le parfum de la carotte, film d'animation - 4 juin 10h15

Peau d'âne, de Jacques Demy - 3 juin 9h30

Jack et la mécanique du cœur - 3 juin 14h30

Master-class :

«**De l'accessoire au trucage au cinéma**», à partir du film PIERDEL, en présence de la réalisatrice Nathalie Marcault et du collectionneur Bruno Bouchard : 5 juin 14h

Compétition :

Courts métrages : du 3 au 5 juin

Ateliers :

bruitage ; cinéma d'animation, mashup

Ouvert à tout public

Soirée d'ouverture : 7 € ; autres séances : 5 €

Compétition : entrée gratuite (dans la limite des places disponibles) Renseignements :

www.cine-clap.com



Conférence
Les rendez-vous du muséum

Vivez "l'happy culture" !



Un apiculteur amateur de l'Essonne vous invite à travers un diaporama et des documents originaux de l'auteur, à pénétrer dans le monde fascinant des abeilles. Dans un premier temps, vous apprendrez à connaître l'abeille en tant qu'individu, avec son cycle de développement ; puis l'abeille et ses colonies, les produits de la ruche et la récolte du miel. Robert Haïcour abordera également les dangers qui menacent ou mettent en péril le maintien et le développement des abeilles dans notre environnement.

Dr Robert Haïcour est un ancien chercheur en Biologie végétale/ Biotechnologies de l'Université Paris Sud Orsay. Il fut enseignant à la formation des Maîtres (Capes et Agrégation) de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Aujourd'hui à la retraite, il anime de nombreuses conférences et notamment sur l'apiculture qu'il pratique en tant qu'amateur éclairé. Il est adhérent au SAVE (syndicat des apiculteurs du val d'Essonne).

**Fête de la science,
 village des sciences,
 les 3 et 4 octobre 2014 à l'IUT**

**Pour vous tenir informé(e) de nos
 manifestations vous pouvez vous
 inscrire à museum@ville-chartres.fr**

Dr Robert Haïcour
Mardi 10 juin à 20h30

Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres
 Stationnement au parking « visiteurs »
 Entrée libre dans la limite des places disponibles
 Renseignements : Muséum : 02 37 88 43 86
 & Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

Au cœur des ténèbres

1944, calendrier d'une année noire

Si le débarquement du 6 juin 1944 annonce bien la fin de l'occupation des troupes nazies et du gouvernement de Vichy, la tragédie occupe encore la scène chartraine.

22-23 février 1944

Au terme de la plus importante rafle de juifs effectuée en Eure-et-Loir depuis 1941, 45 personnes (hommes, femmes et enfants) sont conduites à la Maison d'Arrêt de Chartres pour y être incarcérées comme «*passagers*». Elles sont transférées à Drancy le lendemain, puis le 7 mars à Auschwitz. Aucune n'est revenue. Parmi elles, trois Chartreins, tous trois français : Berthe Hellmann, dont le mari et le beau-frère ont été déportés en 1942, est commerçante 4 rue du Bourg ; sa fille, Eva, est une ancienne élève du lycée de jeunes filles ; leur voisin, Philippe Worzelmann, est commerçant au 3 de la même rue.

8 mars 1944

Dans la nuit du 7 au 8 mars 1944, 31 francs-tireurs-partisans (FTP) euréliens sont transférés de la prison de Chartres à celle de Fresnes. Condamnés à mort le 30 par un conseil de guerre, ils sont exécutés le jour-même au Mont-Valérien. Depuis juillet 1943, les autorités allemandes et leur auxiliaire le préfet Le Baube traquaient et démantelaient leurs réseaux. Durant leur incarcération, ils étaient régulièrement conduits dans les locaux de la Gestapo rue des Vieux-Capucins pour y être «*interrogés*», d'abord par la police



allemande, ensuite par la police française.

2 mars-9 août 1944

Visant le terrain d'aviation ou les voies ferrées, des bombardements alliés commettent d'importants dégâts collatéraux.

Le 2 puis le 27 mars, des maisons du quartier Saint-Chéron et des Filles-Dieu, les rues de la Croix-Thibault, Hélène-Boucher, Auguste Ganot, Clos-l'Evêque, l'avenue de Plaisance, la rue Texier-Gallas, le boulevard de la Porte-Guillaume, la rue du Faubourg Guillaume sont touchés. Le viaduc de la ligne de Gallardon est atteint. On compte 4 tués.

Le 26 mai, une erreur tactique détourne les bombes de leur cible, lignes Chartres-Dreux et Chartres-Paris, sur la place des Halles et la rue au Lin, causant 49 morts et incendiant la bibliothèque municipale, ainsi que sur la Porte-Guillaume et le Bourgneuf.

Le 14 juin, les Trois-Ponts, le viaduc, la station d'épuration et de pompage sont atteints : la ville est privée d'eau et les rues des Perriers, des Réservoirs, des Comtesses, Saint-Brice, de la Croix-Blanche, Jules-Siegfried, d'Amilly et de Villaines sont endommagées (9 tués).

Le 1^{er} août, des bombes touchent le viaduc des Grands-Prés, Saint-Chéron, le faubourg Guillaume, la rue d'Ablis, les places Billard et de la Poissonnerie, les rues d'Amilly et du Bourgneuf, les Trois-Ponts et le quartier de la Rosaie, tuant 25 personnes.

Le 2 et 9, le bombardement de la voie ferrée des Trois-Ponts fait 7 morts et détruit la rue de Courville, l'avenue d'Aligre, les rues du Moulin-de-la Barre et d'Illiers.

16 août 1944

L'été 1944 s'achève avec la tonte publique et le marquage de femmes jugées pour «*collaboration horizontale*» et conduites à la prison. Un acte relevant de la barbarie subie durant quatre ans, et dont Robert Capa a fixé la hideuse laideur.

Juliette Clément,
Directrice des publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir

1 rue Jehan Pocquet, Chartres.
www.sael28.fr, sael28@wanadoo.fr, 02 37 36 91 93.

Sources Bulletins SAEL NS 82, 2004, Bulletins NS 85 et Mémoire XXXIV-1, 2005 (clichés fonds SAEL et J. Clément).

De juillet à décembre :
cycle «*Grande guerre*» :
«*Moissons de 14*»



Chartres en toutes lettres ... 32

Autres temps, autres mœurs, ...

Lettre de Chartres à Châteaudun, dont personne ne voudrait dans sa collection : sa banalité l'emporte sur sa « chartrainté ». Et pourtant je la conserve !



Partie de Chartres le 5 janvier 1944, affranchie à 50 centimes et oblitérée par la machine en service au bureau de la R.P. (re-

cette principale), elle est arrivée à Châteaudun sans encombre.

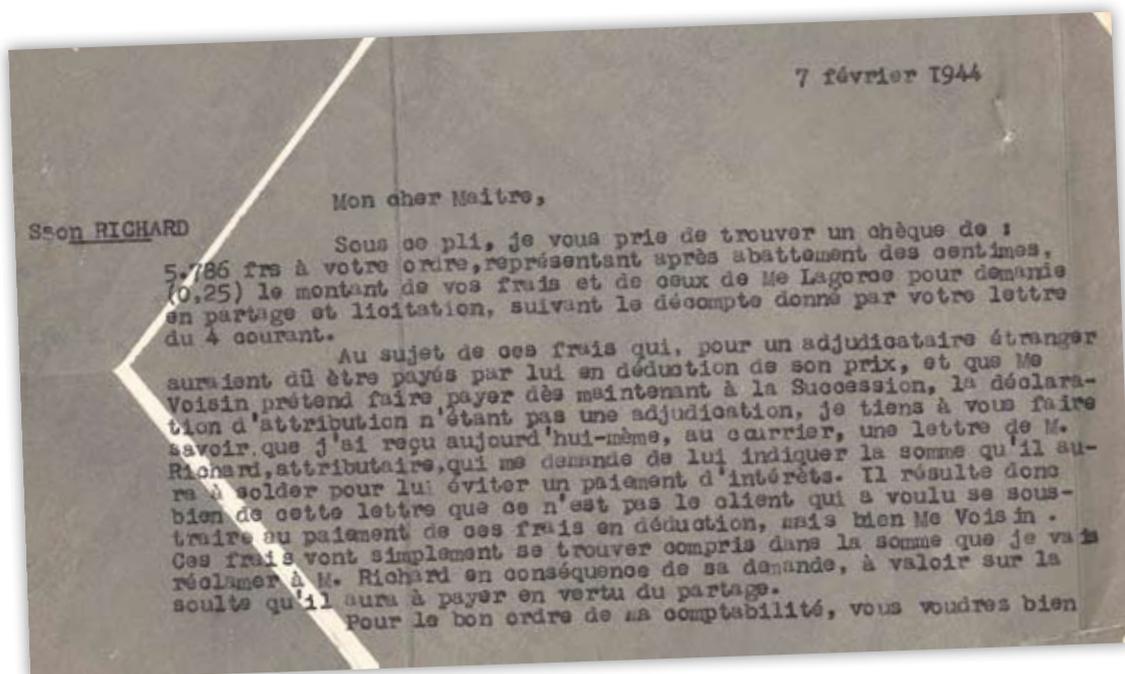
Ce qui peut surprendre ce sont les mentions tapées à la machine perpendiculairement à l'adresse

manuscrite !!! Que va faire le curieux ? Il va bien sûr retourner l'enveloppe...mais sera déçu car rien ne s'y trouve, rien ne s'y voit ! En effet, c'est à l'intérieur que cela se passe.

En ouvrant entièrement l'enveloppe, on y découvre un courrier du notaire dunois, daté du 7 février de la même année. Courrier au texte très professionnel, sans intérêt philatélique.

Voilà un recyclage d'enveloppe dont se félicite l'écologie de 2014 ! Sauf qu'en 1944, notre «écologiste» passait plus certainement pour un «radin» !

Jean-Francis Ressor
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr



Mots fléchés Chartres Cathédrale

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

Chartres

Ont offert les vitraux
Son nom

Dans Anneau Fiole

Rien
Pour mort

Article au sud Voyelles

Vitrail rond
Charge l'âne
Queue

Pour le matin
Choquante

Architecte
Bon pour le service

Moi
A son vitrail
Nervis

Crochet

Monnaie
Pousser

Pii
Tour du chœur

Expert Admiratif
Pour le chef

Capitale en Arabie
Niais

Ut
Pomme
Pige

Essaya
Enzyme

Issu
Volatile

Amarrai
Halogène

Consigna

Trouble
Petite Vierge

© JFR
mai 2014

Avant carpe

Cours russe
Large ceinture

Résumé
Début d'irradiation

Sceller les pierres

Drogue
Atout

Classement
Quittance
Démonstratif

Et encore ...
Vieille monnaie

Henri IV l'adorait

Balança
Égalise
Petit cours

Raccourcit
Quidam

Invites
Verbal

Mort
Lien
Va à droite à gauche

Quote-part
Tête de liste
Brame

Homme qui en vaut 2
Pénalty en court
À soie

Administre
Consonnes de mauve

Souffle
Cul-de-lampe

Désert de pierres
LE vitrail

Caillouter

Solution le mois prochain.

Bric-à-brac du quartier Villaines-Comtesses

L'association du quartier Villaines-Comtesses « Les Amis de Jules » organise un bric à brac dans le quartier, réservé aux particuliers, le dimanche 8 juin. Installation de 7h à 9h. Vente au public de 9h à 18h.

Renseignements ou inscriptions au 02 37 21 26 86 ou 07 81 91 13 61.

Diabète 28

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 25 juin aux abbayes de Saint-Brice, 1 rue Saint Martin au Val salle B2, de 14h30 à 16h30. Les réunions, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

Renseignements au 02 37 20 08 42.

Fédération Départementale familles de France d'Eure-et-Loir

Nouvelle permanence : l'antenne 28 du Comité national d'information sur les drogues se tient à la disposition des familles et des jeunes, chaque mercredi de 14h à 17h, 19 place Saint-Louis à la Madeleine.

Contact tél. 02 37 33 05 64 e-mail : famillesdefrance.28@wanadoo.fr site : www.famillesdefrance28.new.fr

RST28/réseau Addictions 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : jeudi 5 juin à 17h30, samedi 5 juillet à 11 h. Réunions « Gestion du stress par la relaxation ». Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : lundi 16 et lundi 30 juin à 17h30, lundi 7 et lundi 21 juillet à 17h30.

Réunions « Tabac, cuisine et diététique ». Gratuit. Prochaines réunions à Chartres : vendredi 27 juin à 17 h, vendredi 25 juillet à 17h.

Renseignements et inscriptions : RST28/Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05.

Permanence consommation de la fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir

La fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir ouvre une permanence consommation. Elle est ouverte à tous pour l'obtention d'information et ouverte aux adhérents pour l'aide au traitement de litige.

Permanence consommation destinée aux particuliers : information générale du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, traitement des litiges sur rendez-vous les vendredis 9h-17h.

Contact : 02 45 26 01 30 - fd.eureetloir@famillesrurales.org

Conseil conjugal et familial

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer fragilisants.

La conseillère conjugale et familiale, salariée de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), propose un accompagnement aux couples ou familles. Pouvoir reprendre le dialogue et échanger en présence d'une tierce personne neutre et liée par le secret professionnel, permet de relativiser, voire d'envisager l'avenir plus sereinement en respectant les besoins et intérêts de chacun.

Pour tout renseignement, lieu d'accueil : 29, rue Saint-Pierre Tél. 06 33 44 24 34 ou mjderez@udaf28.fr

Information aux Tuteurs Familiaux

Tuteur ou curateur d'un membre de votre famille, vous souhaitez avoir des informations ou un soutien technique, le service Information aux Tuteurs Familiaux de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose de vous informer et de vous soutenir par téléphone ou lors de rendez-vous, 6 rue Charles Coulombs à Chartres.

Pour tout renseignement, tél. 02 36 15 90 00 ou itf@udaf28.fr

Association des Amis du musée des Beaux-Arts

Conférence : Mercredi 25 juin au musée des Beaux Arts à 18h

« Naples et le grand tour : *Ecrivains et peintres face au spectacle de la nature et du peuple* » avec Christophe Brouard, professeur d'histoire de l'art au sein de l'IESA Paris.

Sortie : Samedi 21 juin à Paris Exposition au Musée Maillol : « Le trésor de Naples – Les Joyaux de San Genaro » -



Exposition au Grand Palais :

« Auguste 1er Empereur de Rome »



Sortie du jeudi 3 juillet :

« *l'Orient Express* » à l'Institut du Monde Arabe, et visite du Parc de Bagatelle.

« Les Amis du Musée des Beaux-Arts » organisent un **stage d'Art Plastique du 7 au 11 juillet** sous la direction de Bruno Robillard : « *Réaliser un carnet de croquis sur le terrain* ». Renseignements auprès de Bruno Robillard 02 37 21 91 14.

Pour tout renseignement, écrire à amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence 5 Cloître Notre-Dame à Chartres de 14h30 à 17 h. (Pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Stage de football pour les 7-15 ans

L'association Foot-passion organise son stage estival de football en juillet, au stade James-Delarue. Entraînements techniques, matchs et animations ludiques pour s'amuser et se défouler dans une ambiance colo.

Infos et réservations :

David Natier, tél. 066 65 01 79 45 et par mail : foot_passion2010@yahoo.fr.

Agir ABCD

Association d'entraide, Agir ABCD agit dans tous les domaines pouvant favoriser l'insertion et la vie active : apprentissage de la langue française et de matières scolaires pour adultes, aide à la recherche d'emploi ou dans le montage de projets professionnels, accompagnement pour l'apprentissage de la conduite... Animée par des bénévoles, l'association souhaite étoffer ses équipes et recrute bénévoles et partenaires. Nouveau domaine en cours de création : employabilité des seniors.

Permanences pour tous les lundis en périodes scolaires de 10h à 12h, abbayes Saint-Brice, salle B1.

Contact :

agirabcd28@hotmail.fr et par tél. : Blanche-Marie Gaillard, déléguée, au 06.83.71.48.18.

Concert au séminaire des Barbelés

Dans le cadre des festivités du soixante-dixième anniversaire du Débarquement en Normandie, après un concert en l'église d'Isigny, la Maîtrise de Paderborn (Allemagne) se produira le 20 juin à 20h30 au Séminaire des Barbelés du Coudray et clôturera sa tournée en la Cathédrale du Mans. Elle propose un concert d'œuvres de Palestrina, Duruflé, Bruckner, Mendelssohn. Libre participation.

Réservation au 06.99.52.77.64 / 09.52.48.75.47

Réseau départemental de cancérologie, ONCO 28

Le samedi 28 juin de 10h à 13h sur la place des Epars à Chartres, le réseau départemental de cancérologie ONCO 28 organise une sensibilisation pour le grand public à la pathologie cancéreuse. Une marche de 3km500 partira à 11h de la place des Epars. Des démonstrations d'activités physiques adaptées sont prévues. Vous pourrez vous y joindre à 10h, 10h30, 11h, 12h. Stands d'informations sur la place des Epars.

Informations au 02.37.18.59.98

Pour prolonger cette journée solidaire, venez participer aux **Foulées de la Cathédrale, organisées par l'ASPTT de Chartres.** Si vous souhaitez courir sous les couleurs du réseau Onco 28 (un tee-shirt vous sera offert) inscrivez-vous directement auprès de l'association :

ASPTT - 4 rue Jean Perrin - 28300 Mainvilliers
Renseignements 02 37 21 64 62
patesnault@wanadoo.fr
http://chartres.asptt.com

On compte sur vous pour venir nous encourager.



Le Tennis Club de Chartres

ouvrira à la rentrée prochaine une section Tennis en fauteuil roulant.

Renseignements au TCC au 02 37 21 54 00



Solution du mois de mai		E	R	P	S	L					
		I	T	A	L	I	E	N	N	E	
		A	D	I	E	U	A	D			
		C	L	E	B	I	S	S	E		
	T	N	O	E	S	O	L	S	T		
	T	H	E	U	R	U	B	U	F	E	O
	P	E	N	A	L	T	I	R	A	I	U
	A	N	T	I	O	R	G	U	E	R	
	E	T	U	I	S	P	E	T	N	T	
	T	R	I	S	U	I	S	O	T	E	R
	E	S	P	E	R	E	S	E	T	E	
	L	E	L	G	T	U	S	E	P		
	A	N	T	A	R	E	S	D	S	R	E
	P	A	N	E	R	A	S	E	T	A	T
	P	I	C	L	A	M	E	R	O	S	I
	E	C	H	O	U	S	E	R	T		
	A	C	T	E	U	R	A	M	O	R	T
	N	E	S	E	D	I	M	E	N	T	O
	E	S	T	R	A	L	E	U	S	E	N

Déclarations Préalables déposées		
MOREIRA CARLOS	22 RUE VINTANT	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MARIE-THERESE BRES	9 RUE DES PETITS BLES	REPLACEMENT TOITURE APPENTIS
SILVA ARMANDO	16 RUE DU PUITTS DROUET	REALISATION ENDUIT GARAGE
LUDOVIC LASNE	114 RUE GASTON COUTE	REALISATION FENETRE DE TOIT
CHABOCHE CHRISTIAN	71 RUE HENRY DUNANT	REPLACEMENT PARTIE COUVERTURE + REALISATION ABRI JARDIN
MATHONNAT MARIE-LAURE	86 T RUE DES GDES FILLES DIEU	REFECTION COUVERTURE - POSE 2 VELUX + STORES - CHANGEMENT MENUISERIES
BELLOC DANIEL	38 RUE GASTON COUTE	REALISATION VERANDA
FABRICE SCHEID	29 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION MUR PARPAING
TREMBLAY LILIAN	49 RUE DES GDES FILLES DIEU	REPLACEMENT VERANDA - REAMENAGEMENT COMBLES - MODIFICATION FACADE
LONGLUNE MARGOT	29 AVENUE TEXIER GALLAS	EXTENSION
CLARYSSE GUY	32 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	MODIFICATION CLOTURE
CONSORTS LEBRUN	81 RUE DU BOURGNEUF - 36 RUE DES PRIMEVERES	DIVISION PARCELLAIRE
PLANCHE FREDERIC	28 RUE DE LA MANUTENTION	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	2 TERTRE DE LA POISSONNERIE	REPRISE DU MUR DE CLOTURE
ANDRE PATRICK	13 RUE DU CHEVAL BLANC	REPLACEMENT 3 FENETRES DE TOIT
SCI EMILIE	14 RUE EDMOND POILLOT	CREATION D'UN CHASSIS VITRE
MICHAU LAURA	4 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT PORTE DE SERVICE
COLLEGE SAINTE MARIE	3-5 RUE DES MARAIS	AMENAGEMENT RAMPE D'ACCES - MODIFICATION DE FACADE
TRIBOUILLET BENOIT	5 RUE DU CLOS L EVEQUE	MODIFICATION FACADE
LE GALL GOHAN	64 RUE DES GDES FILLES DIEU	EXTENSION GARAGE
FARMAGHI SAID	20 RUE DE L ESPERANCE	REPLACEMENT PORTAIL
CERCEAU SYLVAIN	9 PLACE ANATOLE FRANCE	REALISATION ABRI DE JARDIN
AUXANT DENIS	56 RUE GASTON COUTE	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
LE BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS	7 RUE DU CARDINAL PIE	REPLACEMENTS VOLETS
EURL B&B SOUPE	7 RUE DE LA COURONNE	MODIFICATION FACADE ET DEMOLITION TERRASSE
DENIS BUTTEAU	44 BOULEVARD CHASLES	REPLACEMENT FENETRES
MERCIER ANGELINE	2 RUE D ABOVILLE	REPLACEMENT CLOTURE ET PORTAIL
CHASSONNERIE DIDIER	7 RUE GALILEE	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
SCI BILLARD	6 PLACE BILLARD	COUVERTURE TERRASSE
CELLIER RAYMONDE	3 RUE DU REPOS	CHANGEMENT MENUISERIES
LUCAS OLIVIER	9 RUE NICOCHE	REPLACEMENT MENUISERIES
PHILIPPE GIOLLAND	6 RUE DU PUITTS D OR	CONSTRUCTION EXTENTION HABITATION
VERSLYPPE DAVID	6 ET8 IMPASSE SAINT PIERRE	REAMENAGEMENTS INTERIEURS ET TRAVAUX DE CLOTURE
YVES KAZEL	22 RUE DE LA POELE PERCEE	REPLACEMENT PORTE D'ENTREE
MUTUELLE ENERGIE	32 RUE DE LA FOULERIE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FONCIA BRETTE	5 RUE DES CHANGES	RAVALEMENT DU PIGNON ARRIERE
MARDELET NATHALIE	11 RUE SAINT ANDRE	REPLACEMENT + POSE FENETRE DE TOIT
BISTROT LE SULLY	20 RUE DU SOLEIL D OR	RAVALEMENT DE FACADE
FRANCOIS MARTIN	2 RUE FONTAINE	REPLACEMENT DE 4 FENETRES
DELAVICTOIRE SRAL	21 PLACE DU CYGNE	MISE EN PEINTURE FACADE ET POSE STORE BANE
LP GESTION IMMO DE FRANCE	8 PL DE L ETAPE AU VIN	RAVALEMENT DE FACADE
BEILLARD PHILIPPE	37 RUE MURET	REFECTION D'ENDUITS DE FACADE
ROSSI PASCAL	30 RUE DES CREPINIERES	CHANGEMENT MENUISERIES - REPLACEMENT CHASSIS DE TOIT
SI BENICELI	6 RUE DE LAUNAY	DIVISION PARCELLAIRE
LE GALL GOHAN	64 RUE DES GDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION GARAGE
SAMSON ADELINE	8A RUE DE LA BRECHE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
RIPAMONTI MICKAEL	24 RUE DES ECUYERS	FERMETURE D'UN AUVENT
MARECHAL SYLVIANE	19 RUE DU PETIT BOUILLON	POSE VOLET ROULANT
TEISSIER - ENSMINGER	17 RUE SAINT PIERRE	REFECTION D'UN MUR DE CLOTURE
LAMPLE BENJAMIN	37 RUE DES GDES FILLES DIEU	AGRANDISSEMENT GARAGE
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	11 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	MODIFICATION FACADE
SOURIAU JEAN LUC	89 BIS RUE DE SOURS	MODIFICATION FACADE
PERRAULT PHILIPPE	80 RUE DES PERRIERS	MODIFICATION FACADE

MERCIER ANGELINE	2 RUE D ABOVILLE	CHANGEMENT DE CLOTURE
BRUNEAU DELPHINE	12 RUE DE LA GLORINETTE ET 21 RUE DU BOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VIETTE PATRICK	24 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
DUTEILLEUR LYSIANE	10 RUE DE LA MAIRIE	TRAVAUX DE COUVERTURE
QUICK INVEST	1 AVENUE SULLY	POSE DE DEUX AUVENTS
INDIVISION ADOLPHE	36 RUE DES CHAISES	DIVISION PARCELLAIRE
ROUSSEAU ALAIN	28 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT FENETRES ET PORTE D'ENTREE - CREATION FENETRE DE TOIT
PETILLON JEROME	24 RUE DE LA FOULERIE	REPLACEMENT DE VOLETS
MANCEAU MARIE-CHRISTINE	30 PLACE DES HALLES	RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
RENONCET MAURICETTE	9 RUE DE LA PORTE MORARD	REPLACEMENT DE VOLETS
CHARLES PINCHON	93 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT PORTE DE GARAGE
NEVEU-MARTINS EMILIE	5 RUE DES POULIES	CHANGEMENT PORTE D'ENTREE
HELENE FAIRHURST	60 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REPLACEMENTS VOLETS BATTANTS ET MISE EN PEINTURE DU PORTAIL
MARIE-THERESE BRES	9 RUE DES PETITS BLES	REPLACEMENT TOITURE APPENTIS
LUDOVIC LASNE	114 RUE GASTON COUTE	REALISATION FENETRE DE TOIT
BELLOC DANIEL	38 RUE GASTON COUTE	REALISATION VERANDA

Permis de Construire déposés

LAALAOUI RACHID	95 RUE DE RECHEVRES	EXTENSION
SCI L'ARDOISIERE	9 RUE CHARLES COULOMBS	AMENAGEMENT D'UN PLANCHER DE STOCKAGE
SARL BENICELI	RUE DE VILLAINES	CONSTRUCTION DE 4 MAISONS INDIVIDUELLES
SAS SAINTE MARIE DE LA FAMILLE	18 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	EXTENSION ECOLE
SARL TECHNI ENVIRONNEMENT	11 RUE REAUMUR	CONSTRUCTION BATIMENT D'ACTIVITE
LAURENT MARC	6 RUE DE LA MARE AUX MOINES	EXTENSION HABITATION ET DEMOLITION

Permis de Construire délivrés

HOTEL DES POEMES	3 PLACE PIERRE SEMARD	EXTENSION DE L'HOTEL
GROUPE AVIRON	59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 49 LOGEMENTS
GROUPE AVIRON MARC	RUE CHARLES ISODORE DOUIN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
SAS CHRONO DRIVE	4 ALLEE DES ATLANTES	REAMENAGEMENT, EXTENSION ET DEMOLITION PARTIELLE
SA SOFILO	117 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION ABRI VOITURES
CHARTRES METROPOLE	RUE GEORGES BRASSENS - STADE DES BAS BOURGS	CONSTRUCTION ABRI A CANOE KAYAK
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL EUROPE S.A.S	47 AVENUE D ORLEANS	EXTENSION LABORATOIRE
GOMES DAVID	91 BIS RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
GRAND MICHEL	44 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
COLLET PASCAL	19 AVENUE D ALIGRE	EXTENSION

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 MAI 2014 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Dominique DUTARTRE, Secrétaire de séance.

Etaient présents :

Monsieur GORGES, Député-maire

Madame FROMONT, Monsieur MASSELUS, Madame DORANGE, Monsieur GUERET, Madame DUTARTRE, Monsieur TEILLEUX, Madame BARRAULT, Monsieur GEROUDET, Madame VINCENT, Madame MESNARD, Monsieur GORGE, Adjoint au Maire.

Madame CHEDEVILLE, Monsieur CONTRE-POIS, Monsieur LHULLERY, Monsieur BONNET, Madame CRESSAN, Madame DEVENDER, Monsieur DUVAL, Madame ELAMBERT, Madame FERRONNIERE, Madame GAUJARD (à partir de la délibération n°9) Monsieur MALET, Monsieur MAYINDA-ZOBELA, Madame MILON, Madame MOREL, Monsieur PIERRAT (jusqu'à la délibération 44), Monsieur ROLO, Madame VENTURA, Monsieur YASAR, Monsieur LEBON (jusqu'à la délibération 47), Madame RENDA (jusqu'à la délibération 58), Monsieur CHEVEE, Madame SIRANDRE, Monsieur Thibaut BRIERE-SAUNIER, Monsieur BARBE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Monsieur BREHU par pouvoir à Madame FROMONT

Madame GAUJARD par pouvoir à Madame DORANGE jusqu'à la délibération n°8

Monsieur PIERRAT par pouvoir à Mme CHEDEVILLE à partir de la délibération 45

Monsieur BILLARD par pouvoir à Madame SIRANDRE

Madame MAUNOURY par pouvoir à Madame RENDA jusqu'à la délibération 58

Monsieur LEBON par pouvoir à Monsieur CHEVEE à partir de la délibération 48

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Chartres Métropole - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation des représentants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des représentants de la Ville de Chartres appelés à siéger à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Chartres Métropole.

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 37

SONT DECLARES élus, chacun ayant obtenu 37 voix, représentants à la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées de Chartres Métropole : Franck MASSELUS, Elisabeth BARRAULT ; Elisabeth FROMONT, Karine DORANGE, Loïc BREHU, Alain PIERRAT, Alain MALET, Eric CHEVEE.

PERSONNEL

2. Indemnités d'astreinte canicule

MONTANT DES INDEMNITES D'ASTREINTE CANICULE

Période de l'astreinte	Montant (hors filière technique)	Astreinte dite de déduction pour le personnel d'encadrement
semaine complète	121.00 €	74.74 €
week end du vendredi soir au lundi matin	76.00 €	54.64 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

FIXE comme indiqué ci-dessus la réglementation des astreintes dites de canicule à compter de l'été 2014.

APPROUVE les montants des indemnités d'astreinte versées aux agents bénéficiaires (titulaires, stagiaires et non titulaires) tels que précisés dans le tableau ci-dessus.

3. Droit à la formation des élus

Mme Sandra RENDA suggère d'ajouter les thématiques « Environnement » et « Développement durable » aux orientations proposées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés 1 abstention (M. BARBE) APPROUVE l'amendement proposé par Mme RENDA ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

FIXE les orientations des actions de formation proposées aux conseillers municipaux particulièrement dans les domaines des finances communales, de l'urbanisme, de la culture et du sport, du personnel, de la vie sociale, de l'environnement et de « Développement durable ».

DECIDE que les demandes de formation étrangères à ces orientations seront acceptées en fonction des crédits disponibles

DECIDE de mettre en place des formations in intra si la demande le justifie.

4. Modification du tableau des effectifs

La collectivité propose une modification du tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'un agent à temps complet. Cet agent, initialement recruté à temps complet, avait baissé son temps d'activité afin de porter les couleurs de la Ville de Chartres auprès d'une équipe sportive de Tennis de Table.

Il convient d'ajuster le tableau des effectifs, à effet du 1er juillet 2014.

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE ACTUEL	EFFECTIF BUDGETAIRE PROPOSE
Adjoint d'animation de 2 ^e classe	11 dont 1 à TNC 50 %	11

L'incidence financière supplémentaire pour cette année de cette modification de quotité d'emploi du poste est évaluée à 7 050 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er juillet 2014, conformément aux dispositions susvisées.

5. Elections - majoration des indemnités pour les élections européennes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE les modalités de rémunération des opérations électorales du 25 mai 2014, comme suit :

Agent travaillant au bureau centralisateur : 299 €

Secrétaires et agent de la DSI : 180 €

Surveillant : 84€

Chauffeur de la commission de contrôle : 122 €

Concierge : 142 €

Agent effectuant la vérification des procès verbaux : 25 €

PERSONNEL

6. Acquisition de mobiliers adaptés pour le maintien dans l'emploi d'une personne handicapée - Financement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE le financement des mobiliers auprès du FIPHP, Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 37 logements financés en PLA I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) - ZAC de Beaulieu - Résidence « Le Parc des Lumières » située Avenue Louis Lumière et rue d'Allones à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER), 7 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON et BARBE)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 5443 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 37 logements collectifs et leurs annexes situés Résidence « Le parc des lumières » avenue Louis Lumière et rue d'Allones à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garan-

tie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Travaux de réhabilitation de 135 logements répartis sur 6 sites au sein du patrimoine de Chartres Habitat - ECO PRET et prêt à l'amélioration

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON et M. BRIERE-SAUNIER)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 8701 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer des travaux de réhabilitation de 135 logements répartis sur 6 sites au sein du patrimoine de Chartres Habitat à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

7. Demande de subvention au Ministère de la Culture pour la réalisation d'une fouille programmée sur le site de Saint-Martin-au-Val à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture pour la fouille programmée du site de Saint-Martin-au-Val (année 2014),

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

8. Mise en œuvre du processus de Verbalisation électronique - Financement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

SOLLICITE le financement du matériel nécessaire à la mise en œuvre de la verbalisation électronique auprès de l'ANTAL.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

9. Prévention de la délinquance - Subvention pour installation de 4 caméras vidéo

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), 6 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON)

SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (l'ACSE) de 33 500 €

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

RESTAURATION SCOLAIRE - TARIFS 2014-2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Il sera fait application du taux de TVA en vigueur au jour de l'exécution du service, sauf dispositions réglementaires ou législatives contraires

I - Enfants résidant à Chartres et Enfants scolarisés en CLIS, CHAD et CHAM - Ecole Maternelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Repas pris régulièrement :	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
Taux d'effort	0,44 %	0,47 %	0,44 %	0,47 %
Tarif minimum	0,69 €	0,73 €	0,70 €	0,74 €
Tarif maximum	3,73 €	3,94 €	3,78 €	3,99 €

II - Enfants résidant à Chartres et Enfants scolarisés en CLIS, CHAD et CHAM - Ecole élémentaire (lundi - mardi - jeudi - vendredi)

Repas pris occasionnellement	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
	4,58 €	4,83 €	4,64 €	4,90 €

Réduction de 10 % aux familles chartraines de 3 enfants et plus (à charge)

Repas pris régulièrement :	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
Taux d'effort	0,47 %	0,50 %	0,47 %	0,50 %
Tarif minimum	0,73 €	0,77 €	0,74 €	0,78 €
Tarif maximum	4,01 €	4,23 €	4,06 €	4,28 €

III - Enfants hors Chartres - Ecole Maternelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Repas pris occasionnellement	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
	4,91 €	5,18 €	4,97 €	5,24 €

IV - Enfants hors Chartres - Ecole élémentaire (lundi - mardi - jeudi - vendredi)

Repas pris régulièrement :	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
	5,34 €	5,63 €	5,41 €	5,71 €
Repas pris occasionnellement	5,67 €	5,99 €	5,74 €	6,06 €

V - Enfants faisant l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Repas pris régulièrement :	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
	5,74 €	6,05 €	5,81 €	6,13 €
Repas pris occasionnellement	6,10 €	6,44 €	6,18 €	6,52 €

Enfants allergiques alimentaires pour lesquels le repas ne peut être proposé par le prestataire.

Réduction de 50% sur le tarif en vigueur pour l'enfant.

VI - Autres tarifs

Adultes	Année scolaire 2013 / 2014		Année scolaire 2014 / 2015	
	HT	T T C (TVA à 5.50%)	HT	T T C (TVA à 5.50%)
Instituteurs - Surveillants	3,63 €	3,83 €	3,68 €	3,88 €
Adultes CLSH (Délégué)	4,40 €	4,65 €	4,46 €	4,71 €
Groupes scolaires extérieurs occasionnels	6,94 €	7,32 €	7,03 €	7,42 €

RAPPEL

Pour les familles chartraines

QUOTIENT = (Revenus fiscaux aux isus du dernier avis d'imposition connu + Prestations familiales N-1) / 12 mois / nombre de parts

Nombre de parts :

Couple : 2

Parent Isolé (célibataire, divorcé(e), veuf(ve)) : 2

Part par enfant : 1

Part d'un enfant ou adulte handicapé : 2

TARIF = QUOTIENT x TAUX D'EFFORT

A la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), 6 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON)

APPROUVE les tarifs des repas de la restauration scolaire tels que présentés, applicables pour l'année scolaire 2014-2015.

STATIONNEMENT SOUTERRAIN - TARIFS RÉSIDENTS - CHANTIER HÔTEL DE VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

DECIDE d'étendre provisoirement le bénéfice du tarif « résidents » d'abonnement aux parkings souterrains (hors Grand Faubourg) aux habitants des rues suivantes :

Rue Daniel Boutet, Rue aux Ormes, Rue des Côtes, Rue au Lin, Rue Saint Michel, Rue Jehan Poquet, Rue Mathurin Régnier

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - DÉSIGNATION DES MEMBRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (MM. BARBE et BRIÈRE-SAUNIER)

DRESSE la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs comme suit :

Titulaires :

Monsieur BILLARD, Monsieur BRETTE, Monsieur LABARTHE-PIOL, Monsieur CHEVEE, Monsieur MICHAU, Madame VINCENT, Monsieur TELLEUX, Madame BARRAULT, Monsieur BREHU, Monsieur MALET, Monsieur GEROUDET, Monsieur PIERRAT, Monsieur MAYINDA-ZOBELA, Madame BELLOLI, Monsieur MONTALBETTI, Madame DUTARTRE

Suppléants :

Monsieur LAGRANGE, Madame MILON, Madame DORANGE, Monsieur GUERET, Monsieur DALET, Monsieur CONTREPOIS, Madame DEVENDER, Monsieur MAITREJEAN, Monsieur GORGE, Monsieur DUVAL, Madame MOREL, Madame VENTURA, Monsieur BONNET, Monsieur MARCEUL, Madame RENDA, Madame SIRANDRE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

10.Z.A.C. de Beaulieu - rue des Blottes - lot 19 - cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A la majorité par 38 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

DECIDE la cession du lot 19 comprenant les parcelles citées ci-dessus, au prix de 140 € H.T. le m² de surface de plancher de construction, cette dernière étant de 4 506 m² environ, au profit de la société EUROPROM ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

11. Incorporation d'un immeuble sans maître - rue Charles Isidore Douin - parcelle non bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, (M. BARBE et Mme DUTARTRE, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote)

EXERCE ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil et de l'article L 1123-3, alinéa 4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, le propriétaire ne s'étant pas manifesté dans le délai imparti, soit six mois à la date de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

DECIDE que la Ville de Chartres s'appropriera, conformément au plan ci-joint, ce bien non bâti, situé rue Charles Isidore Douin, cadastré section CR n° 32, d'une surface de 789 m², dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

AUTORISE le Maire à prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12. Incorporation d'un immeuble sans maître - La Croix Junelin - parcelle non bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

EXERCE ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil et de l'article L 1123-3, alinéa 4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, le propriétaire ne s'étant pas manifesté dans le délai imparti à savoir six mois à la date de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

DECIDE que la Ville de Chartres s'appropriera, conformément au plan ci-joint, ce bien non bâti situé lieudit « La Croix Jumelin », cadastré section DB n° 115 de 264 m² dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

AUTORISE le Maire à prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ce bien.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

13. 10, Place Saint-Jean - CZ n° 167 - purge du droit de rétrocession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 8 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON, BRIERE-SAUNIER et BARBE)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à la purge du droit de rétrocession en proposant l'acquisition du bien, sis 10 place Saint-Jean, cadastré section CZ n° 167, à Monsieur Christophe DUBREUIL, au prix de 290 000 € (sans T.V.A.) puis en cas de refus, à Monsieur Cyril HAMELIN.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14. 112, rue de Rechèvres - DC n° 184 - purge du droit de rétrocession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 8 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON, BRIERE-SAUNIER et BARBE)

AUTORISE le Maire ou son représentant à procéder à la purge du droit de rétrocession en proposant l'acquisition du bien sis 112 rue de Rechèvres à la S.C.I. MARCHERI, représentée par Monsieur Fabrice MARCHAND et Madame Aurélie HERISSON née MARCHAND, au prix de 250 000 € (sans T.V.A.) puis si refus, à Monsieur AKDOGAN (S.C.I. Akdogan Frères) au même prix.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

15. Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Participation de la Ville 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2014 à l'association Les 3R à 28 750 €.

AUTORISE la signature de l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2014 à l'association Chartres Horizon Football à 2 000 €.

CONFIRME la participation de la Ville au titre du CUCS au CCAS d'un montant de 11 439 € déjà comprise dans la subvention de fonctionnement 2014.

VIE ASSOCIATIVE

16. Madeleine Sport Détente Chartres - Subvention d'équipement 2014 - Complexe sportif Rosskopf

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 4 320 € à l'association Madeleine Sport Détente pour l'installation de placards de rangement de matériel de sport dans le local mis à disposition par la ville à la section handball au complexe sportif Christian Rosskopf.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

17. Vélo Sport Chartrain Cyclisme - Subvention 2014 - Grand Prix de la Ville de Chartres - 12 juin 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association Vélo Sport Chartrain Cyclisme dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de Chartres, le jeudi 12 juin 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

18. Chartres Handisport et loisirs - Subvention 2014 - Coupe nationale de sarbacane

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Chartres Handisport et Loisirs dans le cadre de l'organisation de la 5ème édition de la coupe nationale de sarbacane.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

19. Rugby Chartres métropole - Match international France Pays de Galles moins de 18 ans - Subvention 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association Rugby Chartres Métropole, pour l'organisation du match international France Pays de Galles moins de 18 ans.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

20. Association Parents du Quartier de Rechèvres - Subvention 2014 - Kermesse 14 juin 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € à l'Association Parents du Quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation d'une kermesse à l'attention des enfants des écoles du quartier, le samedi 14 juin 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

21. FORUM Association du quartier de la Madeleine - Subvention 2014 - Fête champêtre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au Forum Association du quartier de La Madeleine dans le cadre de l'organisation, le 28 juin 2014, d'une fête champêtre, Maison Pour Tous de la Madeleine.

22. Chartres Objectifs - Subvention 2014 - Aide au fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € à l'association Chartres Objectif.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

23. La Gardonnette Chartraine - Subvention 2014 - Aide au fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 900 € à l'association « La Gardonnette chartraine ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

24. ASPTT La Randonnée - Tour de Chartres en nocturne - 25 janvier 2014 - Subvention 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de

1 000 € à l'ASPTT La Randonnée, pour l'organisation en 2014, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

25. Association The Underground - Subvention 2014 - Summer Battle - 5 juillet 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'association The Underground, dans le cadre de sa participation au Summer Battle 2014.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

26. Association La Dame à la Licorne - Subvention 2014 - Exposition Femmes « Courage » au 20ème siècle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 750 € à l'association La Dame à la Licorne pour l'organisation de l'exposition Femmes « Courage » au 20^e siècle, MPT de la Madeleine.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents

JEUNESSE ET SPORTS

27. Opération Sports Vacances convention avec l'association Madeleine Sports Détente - Convention 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention avec l'association « Madeleine Sports et détente » précisant les modalités du partenariat pendant les opérations « Sports Vacances »

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

28. Fonds de dotation Racing Club Chartrain - Prorogation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON), 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE la prorogation du Fonds de dotation « Racing Club Chartrain » jusqu'au 30 juin 2020.

DONNE son accord afin que le Président du « Racing Club Chartrain » inscrive à l'ordre du jour du Conseil d'administration le complément à l'article 4 suivant : « Ce Fonds est prorogé pour une durée expirant le 30 juin 2020, sauf dissolution anticipée ou prorogation, étant précisé que la décision de prorogation devra intervenir au plus tard le 15 juin 2020 »

CULTURE, ANIMATION, PROMOTION

29. Association Le Souvenir Français - Remise en état du Monument des Anciens Combattants du 1er bataillon d'Eure-et-Loir - Subvention 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 530.85 € à l'association Le Souvenir Français dans le cadre de la réhabilitation de la stèle des anciens combattants du 1er bataillon d'Eure-et-Loir, rue des Comtesses.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

ANIMATION

30. Comité du quartier Saint-Pierre - Convention d'objectifs 2014-2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A la majorité par 38 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Comité du quartier Saint Pierre, pour les années 2014-2015-2016.

FIXE le montant de la subvention à 2 000 € au titre de l'année 2014.

AUTORISE le député-maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la Ville et le comité du quartier Saint-Pierre

31. Rotary International Club de Chartres - Subvention 2014 - Aide au fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A la majorité par 38 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 300 € à l'association Rotary International Club de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

32. Association de la Porte Guillaume - Subvention 2014 - Fête de la Saint Fiacre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE) et Mme CHEDEVILLE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 000 € à l'association de la Porte Guillaume.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

33. Association ATOL (Association Thivars Organisation Loisirs) - Subvention 2014 - Course de voitures à pédales « Les 3 heures de Chartres »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, Mme CHEDEVILLE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote,

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 320 € à l'association ATOL (Association Thivars Organisation Loisirs) pour l'organisation en 2014 de la course de voitures à pédales « Les 3 heures de Chartres »

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2014 au titre de l'exercice 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, Mme CHEDEVILLE, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 413,01 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de 2013.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

JUMELAGE

34. Etablissement Public Administratif « Jumelages de Chartres » - Désignation des membres du Conseil d'Administration - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées ;

Nombre de votants : 39 / Suffrages exprimés : 38

SONT DECLARES ELUS, chacun ayant obtenu 38 voix les 8 conseillers municipaux, qui siègeront au sein du Conseil d'administration de cet EPA comme suit : Patrick GEROUDET, Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Pierre MAYINDA-ZOBELA, Alain MALET, Janine MILON, Jean-Maurice DUVAL, Sandra RENDA.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

DESIGNE les 5 personnalités qualifiées dans le domaine des jumelages chartrains qui siègeront au sein du Conseil d'administration de cet EPA comme suit : Marie-Elisabeth FISCHBACH, Jean GODET, Marie-Françoise SOULIER, Philippe RABARTIN, Jean-François RESSORT

ARCHÉOLOGIE

35. Réponse à l'appel d'offre lancé par la SPL, Chartres Aménagement pour les terrains sur le pôle Gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE), M. BONNET, sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE le principe de la candidature du service Archéologie de la Ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par la SPL, Chartres aménagement pour la réalisation d'une fouille préventive rue du Chemin de Fer et rue du Faubourg Saint-Jean,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la

Ville pour la procédure susvisée.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILITE ET URBANISME

36. Désignation des représentants - Syndicat Départemental d'Energie d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des membres du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir.

Nombre de votants : 39 / Suffrages exprimés : 39

SONT DECLARES ELUS chacun ayant obtenu 39 voix, au Comité Syndical :

Titulaires : Jean-Pierre GORGES, Elisabeth BARRAULT, Maria CHEDEVILLE, José ROLO, Alain CONTREPOIS, Michel TEILLEUX, Jean-Maurice DUVAL, Pierre MAYINDA-ZOBELA, David LEBON, Denis BARBE.

Suppléants : Laurent LHUILLERY, Jacqueline ELAMBERT, Murat YASAR, Céline DEVENDER, Alain MALET, Janine MILON, Daniel GUERET, Françoise FERRONNIERE, Thibaut BRIERE-SAUNIER, Eric CHEVEE.

SONT DECLARES ELUS chacun ayant obtenu 39 voix au Bureau Syndical :

Titulaires : Jean-Pierre GORGES, Elisabeth BARRAULT

TRAVAUX

37. Convention particulière de maîtrise d'ouvrage et d'entretien - travaux concernant le domaine public routier - rue de Chavaudret

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER et Mme CRÉSSAN, sortis de la salle, ne prennent pas part au vote.

AUTORISE le Maire à signer la convention particulière de maîtrise d'ouvrage et d'entretien ci-jointe entre les deux collectivités (LE CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR ET LA VILLE DE CHARTRES) pour les travaux d'entretiens réalisés au niveau de la rue de Chavaudret à Chartres.

38. Financement des aménagements de surface nécessaires à l'implantation de 7 conteneurs enterrés - avenant n°1 à la convention de financement entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER et Mme CRÉSSAN, sortis de la salle, ne prennent pas part au vote.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres pour le financement et l'implantation de conteneurs enterrés ZAC des Pastières à Chartres.

39. Réaménagement des abords de la Cathédrale - Validation - Election du jury et indemnisation

Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

AUTORISE ET APPROUVE le lancement de la procédure négociée de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des abords de la Cathédrale, en application des articles 35 et 74 du Code des marchés publics.

APPROUVE le programme et l'enveloppe prévisionnelle telle que définie

APPROUVE le principe de l'allocation d'une indemnité de participation et le remboursement des frais de déplacements des personnalités compétentes et maîtres d'œuvre siégeant au sein du jury désignés par le représentant du pouvoir adjudicateur et extérieurs à la Ville, comme suit :

- Pour le temps passé à assister la Collectivité dans le jugement des candidatures : 400 € TTC par demi-journée.

- Pour les frais engagés par chacun pour se rendre et revenir du lieu de réunion du jury : sur présentation des justificatifs ;

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à une élection à main levée des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants du jury du réaménagement des abords de la Cathédrale.

Nombre de votants : 39 / Suffrages exprimés : 38

DECLARE élus au jury du réaménagement des abords

de la Cathédrale, chacun ayant obtenu 38 voix :

Titulaires : Elisabeth BARRAULT, Michel TEILLEUX, Patrick GEROUDET, Isabelle VINCENT, David LEBON.

Suppléants : Alain MALET, Jean-Maurice DUVAL, Murat YASAR, Alain CONTREPOIS, Sandra RENDA.

40. Secteur sauvegardé - Comité Consultatif des Sages

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

DECIDE de créer un Comité consultatif des sages du Secteur Sauvegardé et périmètre protégé.

41. Commission Locale du Secteur Sauvegardé - Désignation des représentants de la Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

PROCEDE à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Chartres

42. 7^e modification du Plan Local urbanisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

DECLARE que la 7^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme permettant l'ouverture à l'urbanisation du secteur délimité sur le plan joint est justifiée.

43. Travaux de ravalement soumis à déclaration préalable

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention (M. BARBE), M. MALET n'a pas pris part au vote

DECIDE de soumettre les travaux de ravalement de façades à autorisation d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la Ville de Chartres.

44. Projet de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Chartres - Orléans : concertation préalable au titre de l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme MILON, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote.

APPROUVE les modalités de la concertation proposées par Réseau Ferré de France (RFF) au titre de l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme.

45. Projet de ZAC du Pôle Gare : mise à disposition du public de l'étude d'impact

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE), Mme MILON, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote.

APPROUVE les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact du projet de ZAC du Pôle Gare telles qu'elles sont exposées ci-dessus ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à mettre en œuvre cette procédure de mise à disposition.

MARCHES PUBLICS :

Avenants

46. Marché de services d'insertion et de qualification professionnelles - lot n°1 : Nettoyage de la voirie et des espaces publics du secteur de Beaulieu, de Bel-Air, de Saint Chéron et des Hauts de Chartres, des espaces verts des Hauts de Chartres et entretien des équipements sportifs - Avenant n°1 au marché n°2012-034 - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE), Mme MILON, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote.

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-034 relatif au marché de services d'insertion et de qualification professionnelles - lot n°1 : Nettoyage de la voirie et des espaces publics du secteur de Beaulieu, de Bel-Air, de Saint Chéron et des Hauts de Chartres, des espaces verts des Hauts de Chartres et entretien des équipements sportifs tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

47. Travaux de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - LOT n°3 : Plantations et jeux

- Avenant n°7 au marché n°2007-219 - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (MM. BRIERE-SAUNIER et BARBE)

APPROUVE l'avenant n°7 au marché n°2007-219 relatif aux travaux de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Lot n°3 : Plantations et jeux tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

48. Marché de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°1 : Nettoyage des locaux - Avenant n°1 au marché n°G2014-002 - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (Mmes RENDA ; MAUNOURY ; MM. LEBON ; CHEVEE ; BARBE)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°G2014-002 - Marché de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°1 : Nettoyage des locaux tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

49. Marché de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°2 : Nettoyage des vitreries - Avenant n°1 au marché n°G2014-003 - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes MAUNOURY ; SIRANDRE ; RENDA ; MM. LEBON ; CHEVEE ; BILLARD ; BARBE)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°G2014-003 - Marché de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°2 : Nettoyage des vitreries tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

50. Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes de matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes SIRANDRE, RENDA, MAUNOURY, MM. BARBE, BILLARD, LEBON, CHEVEE)

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention portant groupement de commande de matériels et fournitures ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

ATTRIBUTIONS

51. Projet Hôtel de Ville - Démolition de la aile Maunoury et de l'ancienne bibliothèque - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A la majorité par 31 voix pour, 7 voix contre (Mmes MANOURY, SIRANDRE, RENDA, MM. BILLARD, CHEVEE, LEBON, et BARBE), 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la démolition de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne bibliothèque, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres :

lot n°1 « Désamiantage » à la société SNTTC domiciliée hameau de Dondainville - BP 71075 - 28302 MAINVILLIERS CEDEX pour un montant global et forfaitaire de 45 500 € HT dont 22 000 € HT en tranche ferme et 23 500 € HT en tranche conditionnelle.

lot n°2 « Démolition - déconstruction » à la société SNTTC domiciliée hameau de Dondainville - BP 71075 - 28302 MAINVILLIERS CEDEX pour un montant global et forfaitaire de 365 000 € HT dont 132 590 € HT en tranche ferme et 232 410 € HT en tranche conditionnelle.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

52. Prestations Traitement pour la ville de Chartres et Chartres Métropole - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A la majorité par 38 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la

réalisation de prestations Traitement pour la ville de Chartres et Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

RECONDUCTIONS

53. Maintenance des équipements de chauffage et traitements d'eau des bâtiments de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole - 1ère Reconduction du Marché n°G2013-052 - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-052 relatif à la maintenance des équipements de chauffage et traitements d'eau des bâtiments de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole.

54. Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la ville de Chartres - lot n°1 : Acquisition, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structure scénique et de leurs accessoires - Deuxième reconduction du marché 2012-098

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions (MM. CHEVEE, BILLARD, LEBON, Mme SIRANDRE) ; M. BARBE, sorti de la salle, ne prend pas part au vote.

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2012-098 relatif à l'acquisition et à la location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la Ville de Chartres - lot n°1 « Acquisition, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structure scénique et de leurs accessoires ».

55. Avenant n°2 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des fournitures et services informatiques communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions (MM. CHEVEE, BILLARD, LEBON, BARBE, et Mme SIRANDRE)

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention portant groupement de commande pour la fourniture de matériels et de prestations de services informatiques ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

56. Groupement de commande pour la réalisation de travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments à la Ville, au CCAS et à la Communauté d'agglomération - Election des membres de la Commission d'appel d'offres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection par vote à mains levées, des membres de la commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

PROCEDE à l'élection à mains levées des membres de la commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

Nombre de votants : 37 / Suffrages exprimés : 31

DECLARE ELUS comme membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, chacun ayant obtenu 31 voix :

1 membre titulaire : Alain CONTREPOIS

1 membre suppléant : Pierre MAYINDA-ZOBELA

57. Groupement de commande entre la Ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de prestations d'assurance - Election des membres de la Commission d'appel d'offres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection par vote à mains levées, des membres de la commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

PROCEDE à l'élection à mains levées des membres de

la commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

Nombre de votants : 37 / Suffrages exprimés : 31

DECLARE ELUS comme membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, chacun ayant obtenu 31 voix :

1 membre titulaire : Alain CONTREPOIS

1 membre suppléant : Murat YASAR

58. Groupement de commande pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville et de la Communauté d'agglomération - Election des membres de la Commission d'appel d'offres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

Nombre de votants : 37 / Suffrages exprimés : 31

DECLARE élus membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande, chacun ayant obtenu 31 voix :

Titulaire : Pierre MAYINDA-ZOBELA

Suppléant : Geneviève CRESSAN

59. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour la réalisation des prestations de formations professionnelles - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'action sociale et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour les prestations de formations professionnelles ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

60. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le Département d'Eure et Loir pour l'achat des prestations de services de télécommunications - Approbation - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions (MM. CHEVEE, BILLARD, LEBON, Mme SIRANDRE ; MM. BRIERE-SAUNIER, BARBE)

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » et le Département d'Eure et Loir en vue de passer des marchés pour l'achat de prestations de services de télécommunications communs aux parties jointe en annexe ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

PROCEDE, à mains levées, à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

Nombre de votants : 37

Suffrages exprimés : 31

DECLARE élus membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande, chacun ayant obtenu 31 voix :

Titulaire : Murat YASAR

Suppléant : Alain CONTREPOIS

Chartres, le 19 mai 2014

Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur Internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la Ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» et de cliquer sur le lien «conseil municipal». De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur Internet des extraits des derniers conseils municipaux.

PROCHAIN CONSEIL

LE LUNDI 23 JUIN À 20H30

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Les réunions du conseil communautaire de Chartres métropole sont aussi diffusées sur Internet sur le site www.chartres-metropole.fr



www.theatredechartres.fr
billetterie@theatredechartres.fr // 02 37 23 42 79



SOIRÉE DE PRÉSENTATION // MARDI 9 SEPTEMBRE // 20H30 // GRATUIT

SAISON 2014/2015

DES REGARDS SUR LA CULTURE

ABONNEMENTS // SAMEDI 13 SEPTEMBRE // 10H



PLUS D'INFOS :



Le Théâtre de Chartres est soutenu par la Ville de Chartres
N° de licences d'entrepreneur du spectacle : 1-1059892 / 2-1059893 / 3-1059894.
© Florent Drillon, Thomas Dorn, Marcel Hartmann, Pascalito, BM-Palazon, D.R.
Conception graphique : www.2074.fr / 06 15 92 01 05.